

PARL D'ABONNEMENTS
France pour la Suisse
Un an... fr. 10.-
Six mois... 5.-
Trois mois... 2.50
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PREZ DES ANNONCES
10 cent la ligne
Pour les annonces d'une certaine importance on traite à forfait.
Prix minimum d'une annonce 75 centimes.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table of train departures and arrivals for Gare Chaux-de-Fonds, dated Du 1^{er} Mai 1907. Columns include destination (e.g., Locle, Yverdon, Neuchâtel) and arrival/departure times.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Pour fr. 2.80

on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1907, franco dans toute la Suisse.

— JEUDI 19 SEPTEMBRE 1907 —

La Chaux-de-Fonds

Sociétés de musique
Fanfare de la Croix-Bleue. — Répétition générale à 8 heures du soir, au local (Progrès 48).
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 heures précises, au local (Brasserie de la Serre).
Orchestre La Brise. — Répétition à 8 heures et demie au local.

Sociétés de chant
Damen-Chor. — Gesangstunde, Donnerstag Abends 8 1/2 Uhr, im Collège Industriel.
Männerchor Harmonie. — Gesangstunde Donnerstag 9 Uhr (Étoile d'Or).

Sociétés de gymnastique
Anolenne Section. — Exercices à 9 h. à la Halle.
L'Abellie. — Exercices à 8 1/2 du soir.

Réunions diverses
Société suisse des Commerçants. — Groupe littéraire, à 8 1/2 heures, au local.

La Vie à Paris

Paris, 16 Septembre.

La vie au théâtre. — La mi-septembre est le signal des réouvertures. — La première du Théâtre français. — Le divorce comme thèse d'une pièce. — La pièce jolie de MM. Guiches et Ghensi. — Quelques imminentes premières. — Aicard, Capus et Sarah Bernhardt.

Un peu de théâtre aujourd'hui, si vous le permettez.

Cabotville s'est réveillé et mis en mouvement. Le Tout-Paris des théâtres est là, travaillant, répétant, ouvrant et inaugurant. C'est l'avant-garde de la grande rentrée parisienne. Et le plus joli de l'affaire est que le temps, jusqu'ici d'humeur atrabilaire, paraît changer de régime et vivre en bonne intelligence avec le soleil, qui a réussi à écarter les premiers brouillards de l'automne un moment menaçants.

Il n'importe. La règle veut que les théâtres fassent leurs débuts dès la mi-septembre. Non tous ensemble, mais l'un après l'autre, pour la commodité des habitués des premières représentations.

Cette année le Théâtre-Français a inauguré la série avec une nouveauté qui a eu la chance de plaire et de réussir et qui le méritait. La vieille maison de Molière avait eu beaucoup de déboires au cours de l'autre saison. Cette fois elle a fait une belle entrée de jeu. La pièce nouvelle est de MM. Guiches et Ghensi, deux auteurs qui savent fort bien leur métier. Grand avantage que d'être un bon constructeur de comédies. Mais encore faut-il mettre dans la pièce une idée sinon forte, tout au moins originale, point excentrique. Les deux dramaturges l'ont trouvée et la voici :

Faire abstraction de la fameuse recette courante, qui est de représenter sur la scène les vicissitudes et les sensations d'un ménage à trois, un conjoint trompant l'autre et celui-ci amené à tolérer l'amant parce qu'il n'est pas de bon ton de divorcer dans le monde où l'on s'amuse. Et y substituer une situation où le mari abandonné impose le divorce à la femme volage que devra épouser par force l'amant.

Cette dernière thèse, qui au fond n'a rien de battant neuf, puisqu'elle repose sur une vieille loi morale, mais que le contraste avec les habitudes adultérines glorifiées par le théâtre contemporain, fait paraître originale, est développée dans trois actes très bien déduits et qui ont suscité les applaudissements. La comédie, qui s'appelle « Chacun sa vie », continue de plaire au public. Elle fera une longue carrière. On la jouera d'un bout à l'autre de l'Europe en tournée, et il est probable que la verrez chez vous.

« Chacun sa vie » a réussi non seulement à cause de l'idée, mais encore parce qu'elle est écrite avec bonne humeur et que l'intérêt de toutes les scènes est constant. Il serait bien long de raconter ce qu'on y voit. Un mari s'aperçoit, non pas tout seul, que sa femme est en train de le tromper avec un fêtard de l'aristocratie ayant comme objet dans sa vie innocente de voler l'épouse des autres et de ne pas se marier. Ce mari amène par les circonstances sa femme à accepter un divorce et l'amant à épouser la femme divorcée, non sans que l'amant, invoquant les commandements de la religion catholique, tente de se rebiffer en prétendant que sa conscience le contraignait à ne pas s'unir légalement à celle que le divorce a rendue libre. Mais il n'y a pas de conscience qui tienne: le fêtard est obligé de se plier et de se marier.

Telles circonstances de « Chacun sa vie » sont discutables en tant que reflets de la vie réelle. Mais les spectateurs, séduits par le comique des scènes et le brio du dialogue, ne s'appesantissent pas sur la question de vraisemblance. D'ailleurs est-ce que les plus beaux numéros du théâtre classique et moderne sont sans vraisemblances ? Certes, non.

Plusieurs scènes du boulevard ont rouvert avec des reprises pour se faire la main. Les nouveautés n'en montrent pas moins le bout de leur nez. Le Théâtre-Antoine-Gémier, au boulevard Strasbourg, en offrira deux aux amateurs de premières dans le courant de la semaine; ce sera le « Sacrifice », de M. Gustave Devore, un jeune auteur déjà classé, et ce sera encore « Maman Robert », de M. G. Sabatier, l'ancien directeur de l'« Eclair », et un débutant au théâtre. Après celles-là, la pièce la plus prochaine est « Joujou tragique », de Mlle d'Orthica, montée par le Gymnase. La chronique dit que l'auteur a à peine vingt-et-un ans et qu'on sera surpris du talent de cette toute jeune dramatisante. Méfions-nous de cette infernale réclame, qui a le tort de faire croire d'avance aux gens qu'un génie va éclore et de déterminer une chute d'autant plus retentissante si l'ouvrage ne réussit pas.

La Porte-Saint-Martin répète une pièce nouvelle de M. Jean Aicard, qui compte beaucoup sur un succès franc pour épauler sa candidature à l'Académie française. La prochaine comédie du célèbre Capus est intitulée les « Deux hommes » et passera au Théâtre-Français vers la fin du mois prochain.

L'infatigable comédienne Sarah Bernhardt ne reprendra la direction effective de son théâtre qu'en décembre. Elle a joué ces temps derniers la « Dame au camélias » — la pièce qu'elle a le plus promené à travers le monde — dans un théâtre de Montmartre devant une foule délirante. Elle repart en ce moment pour une grande tournée. Être sexagénaire et avoir tant d'entrain encore révèle une organisation féminine extraordinaire.

C. R.-P.

Assassinat du châtelain de Güttingen

L'arrestation de Meyer et de sa complice

Il semble démontré aujourd'hui que la mort subite de M. Rätzer, propriétaire du château de Güttingen, est bien due à un crime, car le coffre-fort de la victime a été pillé. Le 6 septembre, un inconnu disant s'appeler le docteur Meyer, de Neuchâtel, avait visité le château sous le prétexte de vouloir l'acheter. Le lendemain, la maîtresse du prétendu docteur, nommée Joséphine Zapf, réussissait à capter les bonnes grâces de la gouvernante de M. Rätzer et à se familiariser avec les lieux.

Le 11 septembre, nouvelle apparition de Meyer et de son amie. Cette dernière habille au jardin avec la gouvernante, tandis que les deux hommes parcourent les appartements. Soudain, un grand cri. On accourt. M. Rätzer git inanimé sur le parquet. Meyer explique que le châtelain a fait une chute et, à la faveur du désarroi, il s'éclipse avec sa complice.

On sait que tous deux ont été arrêtés à Wavre près de Neuchâtel et à ce sujet la « Suisse libérale » a fait une enquête intéressante dont voici le détail :

Meyer est venu s'installer à Wavre à peu près au milieu du mois de mars de cette année. Il loua à un propriétaire voisin une villa entourée de beaux jardins, qui appartenait précédemment à la famille de Perrot et se trouve dans la direction de Cornaux, cachée en partie par de grands et vieux arbres. On peut être étonné que Théodore Meyer ait réussi à louer une villa. C'est pour ainsi dire un hasard. Le propriétaire avait voulu prendre des informations au sujet de son futur locataire, mais les renseignements demandés tardèrent à lui parvenir, de sorte que le bail était déjà signé lorsqu'il les reçut.

Meyer occupait la villa avec Mlle Zapf, une Wurtembergeoise, avec sa mère, Mme Meyer, et un domestique. Il n'y avait pas de servante à la villa, et il semble que ce soit Mme Meyer qui se soit occupée de la cuisine, avec l'aide du domestique. Meyer se procura un cheval avec lequel il faisait de fréquentes sorties. Souvent le domestique conduisait en voiture M. Meyer, sa mère et Mlle Zapf, les trois ensemble. On ne vit jamais Meyer dans une des auberges de voisinage, il ne buvait pas de vin et lui préférait le thé. Il n'avait pour ainsi dire de relations avec personne. Il n'exerçait pas non plus sa profession de dentiste; il n'a fait qu'enlever à l'occasion une dent à des enfants du voisinage. Comment tuait-il le temps? C'est un mystère. Il allait tard au lit, les chambres de la villa étaient éclairées jusque tard dans la nuit, ce qui frappait; on aurait pu croire qu'une nombreuse société se trouvait dans la maison. Lorsque Meyer s'en allait à pied, il avait souvent de nombreux chiens avec lui. Il est grand, mince, correct, se tenant droit, la moustache noire. Il était toujours extraordinairement parfumé. Les propriétaires voisins n'avaient aucune relation avec lui.

Il lui fallait payer son loyer à l'avance, car le propriétaire, ensuite des renseignements qu'il avait reçus, avait de bonnes raisons pour ne pas faire crédit à son locataire. Meyer lui fit un paiement, vendredi dernier, 13 septembre, avec un billet de 500 francs; le même vendredi Meyer réglait au représentant du propriétaire, à Neuchâtel, en une fois un compte de 1000 francs. Ainsi Meyer payait en un seul jour 1500 francs. Où cet homme, qui apparemment ne possédait aucun argent liquide, avait-il trouvé cette somme?

Le jour même, Meyer et la demoiselle Zapf étaient arrêtés.

Il va sans dire que l'on a été fort étonné à Wavre que Meyer fût prévenu du meurtre commis à Güttingen. Bien que les gens bien renseignés n'eussent pas bonne opinion de lui et connussent sa situation financière embarrassée, ils ne le croyaient pas coupable de commettre un crime.

Mlle Zapf, née en 1876, n'est pas précisément une beauté; elle n'est pas laide non plus, mais elle boîte. Elle a dû s'absenter fort souvent au cours de l'été dernier: elle ne faisait qu'arriver et s'en retournait aussitôt. Quant à la mère de Meyer, elle était généralement exaltée et toujours de bonne humeur. Elle était née Geiger, originaire d'Oberengstringen, (canton de Zurich), et disait aux habitants de Wavre que son grand-père avait été président de la ville de Zurich.

Lorsque le boulanger entra, lundi, chez Mme Meyer, celle-ci lui dit d'apporter, moins de pain que d'habitude, son fils et la demoiselle étant partis en voyage pour huit jours. Le boulanger riait à part lui, car il connaissait bien la cause de cette absence. J'avais le pressentiment, me disait-il que ces gens-là ne possédaient pas un sou. Plusieurs négociants et maîtres d'état sont créanciers de Meyer. L'un d'eux me disait qu'il avait encore à encaisser 12 francs, et avait envoyé la note à Meyer au mois de juin, mais n'avait jamais été payé.

Meyer et Mlle Zapf sont encore enfermés à Neuchâtel; leur extradition est demandée par le canton de Thurgovie auquel ils seront livrés. Meyer ne figure pas dans la liste des médecins et des dentistes porteurs du diplôme fédéral. Il exerçait la profession de médecin-dentiste.

La bondelle et le vin de Neuchâtel

M. Pierre Sales communique aux lecteurs de l'« Actualité » quelques-unes de ses impressions sur Neuchâtel, où il a participé au Congrès de l'Association littéraire et artistique internationale. « On ne saurait trop répéter, dit-il, à quel point l'accueil des Suisses est charmant, cordial, bon enfant; ils ne se fâcheront pas que je dise même: « à la bonne franquette! » puisqu'un érudit neuchâtelois, M. Godet, nous a appris que les Neuchâtelois étaient quelque peu les Gascons de la Suisse. — Vous pensez si le Gascon que je suis s'en est réjoui! »

Et plus loin il ajoute: Ah! si je savais faire des vers... quelles superbes poésies je composerais en l'honneur de la bondelle et du vin de Neuchâtel!

On emprunterait une bibliothèque avec les louanges adressées à la truite... et je n'ai jamais vu une ligne, je ne dirai pas un vers, une simple ligne de prose, consacrée à la bondelle! Sachez donc que la bondelle est un poisson, de goût très savoureux, d'extrême légèreté, que l'on ne trouve guère que dans le lac de Neuchâtel, le lac de Bièvre et quelques petits lacs environnants.

Si je fais quelque erreur au point de vue naturaliste, j'en demande pardon aux savants... Bref, la bondelle est un produit presque exclusivement neuchâtelois, et c'est le régal qu'un Neuchâtelois doit inmanquablement vous offrir, quand il vous convie à sa table. Il est même si certain de la perfection de ce mets, qu'il ne craint pas de vous le présenter, comme les langues d'Escoffe, sous des formes diverses en un même repas, soit à la vinaigrette, soit en friture, soit en sauce, etc. Et il serait presque tenté de se moquer de de vous un tantinet et de vous laisser croire que ce sont des espèces différentes.

N'oublions pas le cousinage des Neuchâtelois et des Gascons.

Et vous seriez bien empêché d'en dissertar, si vous avez l'imprudence d'écouter ce conseil neuchâtelois: que jamais on ne doit verser d'eau dans un verre de vin du pays, simple petit vin si léger, à peine pétillant, qui semble vous sourire dès qu'il tombe dans vos verres...

Il n'a aucune méchanceté, d'ailleurs, simplement la malice de vous faire un peu perdre vos esprits, surtout si vous commettez la seconde imprudence de le remplacer, à la fin du repas, par le vin, encore du pays, mais rouge. Car, nationalement, le vin de Neuchâtel est blanc, il n'en existe assez de rouge que pour prouver qu'il est capable de tout.

Je signale donc, avec la bondelle, le vin de Neuchâtel à l'émulation des poètes qui, pour les célébrer, trouveront, sans nul doute, les appellations les plus savoureuses, les plus dorées, les plus pétillantes.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Une goutte d'eau dans la mer.

M. Emile Tuchmann, que l'on enterrait l'autre jour à Paris, a laissé ce testament inattendu :

« Je soussigné, Emile Tuchmann, rentier, déclare léguer, après mon décès, toute ma fortune à l'Etat français pour amortir la dette nationale française enregistrée dans le Grand-Livre. »

ALLEMAGNE

Les falsificateurs.

Le tribunal de Lindau vient encore de condamner pour falsification un hôtelier et deux vigneron. Le premier, Pierre Becker, ayant récolté un foudre de vin, trouva le moyen d'en vendre six: quatre jours de prison, 625 fr. d'amende. Michel Stöckel est condamné également pour mouillage à 625 fr. d'amende, et Bernard Braun, de Maikommer, qui avait mélangé à ses vins des produits chimiques, est puni par un mois de prison, et 625 fr. d'amende. 10,700 litres de vin avaient été saisis.

Le gros lot

M. Noiret, bonnetier, rue Saint-Jacques, accompagné de sa femme et de ses deux filles, est allé déjeuner à la campagne chez des amis qui ont une villa à Charenton, chez les Brouillard, négociants en denrées coloniales dont l'épicerie siège rue des Francs-Bourgeois.

Les Noiret sont reçus avec force compliments par les Brouillard.

— Comme vous êtes aimables d'être venus! s'écrie Mme Brouillard, une grosse boulotte, nous ne serons qu'entre nous; nous attendons monsieur Piquet, un fonctionnaire des contributions indirectes, un homme très bien.

— Ce sera charmant! exclama Mme Noiret, ma grande maigre, couverte de bijoux.

— Combien je suis heureuse que vous ayez amené vos délicieuses demoiselles, reprend Mme Brouillard.

— Et la vôtre, mademoiselle Herminie, aurons-nous le plaisir de la voir? demande Mme Noiret.

— Elle arrive; elle termine sa toilette.

— Oh! la coquette.

— Vous savez, les jeunes filles...

— Nous avons un superbe melon; dit M. Brouillard.

— Tant mieux, je les adore; répond M. Noiret.

Mme Noiret. — Mon mari ferait des folies pour un melon; il prétend que si l'estomac pouvait parler, il dirait toujours: « melon, melon ».

Oh! la campagne, il n'y a que cela.

Mme Brouillard. — Seulement, il faut tout faire venir de Paris.

Mme Noiret. — Ce n'est pas possible.

Mme Brouillard. — C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire; en quittant Paris, le samedi nous apportons nos provisions avec nous.

Un coup de sonnette retentit.

Brouillard. — C'est monsieur Piquet.

Le fonctionnaire, coiffé d'un chapeau à haute forme, sanglé dans une redingote, malgré la chaleur, se présente gravement en essayant son front chauve couvert de sueur.

Il échange des politesses.

Enfin Mlle Herminie fait son entrée, raidie dans un corsage trop empesé, une vraie cuirasse; chacun la complimente.

Nous sommes au complet! s'écria l'épicier, tablé.

Les invités passent dans la salle à manger dont les fenêtres ouvertes donnent sur un cour de trois mètres de long sur deux mètres de large dans laquelle dépérit un acacia rachitique.

Pendant que l'on déguste le melon, on entendrait voler une mouche.

Mme Brouillard rompt le silence.

— Vous avez lu dans le journal que le gros lot de cinq cent mille francs a été gagné par des ouvriers.

Mme Noiret. — Oui, madame, par des ouvriers; il y a des gens qui ont vraiment de la chance.

L'ainée des Noiret. — Voilà une fille qui ne nous tombera jamais sur la tête.

Brouillard. — C'est un accident qui devrait bien nous arriver; qu'en pensez-vous, monsieur Piquet?

Piquet, (dédaigné). — Je n'y tiens pas; je ne suis pas un homme d'argent.

Mme Brouillard. — Ne faites pas le dégoûté; si cela vous arrivait, vous ne chercheriez pas dessus.

Piquet. — Je dois vous dire que je ne crois pas un mot de cette histoire. Tous ces bons à lots, c'est de la farce; il n'y a jamais de gagnants.

Mme Noiret. — Cependant, c'est dans le journal.

Piquet. — Qu'est-ce que cela prouve? c'est de la réclame payée.

Noiret. — Le journal donne les noms; ils sont deux: c'est dans le Nord, je crois.

Piquet. — C'est trop loin pour y aller voir.

Noiret. — Dans le pays, on doit les connaître.

Piquet. — Qui vous dit que ce ne sont pas des gens salariés, des simulateurs? Les spéculateurs sont capables de tout.

Mlle Herminie. — Vous êtes incrédule.

Piquet. — Oui mademoiselle, je m'en vante; je suis sceptique.

Noiret (à une de ses filles). — Emilie, toi qui prépares ton brevet supérieur, qu'est-ce que cela veut dire?

Emilie (embarrassée). — Cela veut dire... cela veut dire... Qu'on est pas gentil.

Piquet. — Pas du tout; cela veut dire qui doute de tout; je doute.

Mme Brouillard. — Le journal dit qu'un des gagnants est allé à son travail, le matin, comme si rien ne s'était passé.

Mme Noiret. — Je suis comme M. Piquet, je ne le crois pas.

Noiret. — Moi, j'aurais fermé ma boutique.

Brouillard. — Voulez-vous que je vous dise? Ça, c'est de la pose.

Mme Noiret. — Vous, M. Piquet, qu'est-ce que vous auriez fait?

Piquet. — Je n'aurais plus jamais mis les pieds dans mon bureau, j'aurais envoyé promener le gouvernement; en attendant que ma démission fut acceptée, je me serais fait porter malade.

Brouillard. — Moi, j'aurais cédé mon fonds aussitôt et nous nous serions retirés à Charenton.

Mme Brouillard. — Croyez-vous que ce n'est pas malheureux de voir des ouvriers gagner cinq cent mille francs?

Mme Noiret (avec mépris). — Qu'est-ce que vous voulez qu'ils en fassent?

Mme Brouillard. — Tandis que si cela tombait sur des gens comme nous, à la bonne heure.

Mme Noiret. Des gens sérieux connaissant la valeur de l'argent. Si pareille aubaine nous arrivait, je voudrais que mon mari achetât tout de suite une maison de campagne. Nous aurions une voiture.

L'ainée des Noiret. — Avec des domestiques derrière.

Noiret. — J'achèterais un fusil de cinq cents francs et je chasserais toute l'année.

Mlle Noiret, cadette. — Moi, j'épouserai un noble.

Noiret. — Oui, ma fille, tu choisiras.

Mlle Herminie. — Je n'épouserai plus mon cousin.

Mme Brouillard. — Fi, un commis! Quand on a de la fortune, on épouse une personne ayant une situation en rapport avec la sienne.

Mme Noiret. — Et vous, monsieur Piquet; qu'est-ce que vous feriez.

Piquet. — Moi, madame je collectionnerais des autographes.

L'ainée des Noiret. — Ah! c'est gentil cela.

Mme Noiret (faisant semblant de s'y connaître). — Il y en a de si jolis!

Piquet. — J'en possède de très curieux; malheureusement ils ne sont pas authentiques, ce sont des copies; ceux qui sont originaux sont d'un prix fou.

Mme Noiret. — Tout augmente. Cinq cent mille francs, cela en vaut la peine. On dit qu'ils sont deux.

Mme Brouillard. — Il paraît.

Mme Noiret. — Ils s'étaient associés pour acheter un bon à lots.

Mme Brouillard. — Vous comprenez que celui qui possède le bon ne le lâchera pas. Il se gardera bien de partager.

L'ainée des Noiret. — Puisqu'ils ont convenu de le faire.

Mme Brouillard. — Ils ne savaient pas qu'ils gagneraient; moi je ne serais pas si bête.

Brouillard. — Ni moi.

L'ainée des Noiret. — Cela ne serait pas loyal.

Mme Brouillard (d'un ton pincé). — Croyez, mademoiselle, que je suis aussi loyale que n'importe qui et cependant je ne partagerais pas. Ce qui est bon à prendre est bon à garder.

Brouillard. — Il faudrait que l'autre pût prouver que j'ai acheté le bon en commun.

Mlle Herminie. — Mais, papa, puisqu'ils ont donné leur parole.

Brouillard. — Les paroles, cela ne compte pas; du moment qu'il n'y a rien d'écrit.

Mme Noiret. — Manquer à sa parole cela n'est pas honnête.

Mme Brouillard, (aigrement). — Dites tout de suite que nous sommes des escrocs.

Mme Noiret. — Je parle de ces ouvriers.

Mme Brouillard. — Et vous, monsieur Noiret, est-ce que vous partageriez?

Noiret, indécis et regardant sa femme. — Heu, heu... certainement... je ne dis pas: du moment que c'est convenu.

Mme Brouillard. — Moi je vous dis que vous ne le feriez pas, vous ne seriez pas si bête.

Mme Noiret, (furiense). — Nous ne sommes pas plus bête que vous.

Piquet, (conciliant). — Calmez-vous, mesdames.

Mme Brouillard, (excitée). — Je maintiens que Mme Noiret garderait tout.

Mme Noiret. — Vous jugez les autres d'après vous, madame.

Mme Brouillard (ne se contenant plus). — Il ne vous manque plus que de m'insulter après avoir été hébergé!

Mme Noiret. — Je vais vous le payer votre méchant dîner de quatre sous. Rentrons chez nous.

Tous les Noiret se lèvent.

Mme Brouillard. — A-t-elle jamais vu Va nif m'insulter chez moi!

Noiret. — C'est vous qui avez commencé, madame, vous n'êtes qu'une chipie!

Mme Brouillard. — Et vous un jocrisse et un imbécile.

Mme Noiret se précipite sur madame Brouillard; les maris interviennent; mêlée générale; les jeunes filles poussent des cris; Piquet s'esquive prudemment.

Depuis, les Noiret et les Brouillard ne se parlent plus.

EUGENE FOURRIER

Bulletin de Droit usuel

Droit civil. — Droit administratif. — Droit commercial et industriel. — Droit pénal. — Procédure. — Lois spéciales.

A. B. — Porter plainte au juge d'instruction en exposant clairement les faits.

P. S. — Oui, vous avez raison.

De La Roche, jurisconsulte.

Il sera répondu dans le Bulletin à toutes les questions adressées à M. De LAROCHE, jurisconsulte, Bureau de L'IMPARTIAL. — Pour réponse détaillée par lettre, joindre adresse, poste restante ou autre et 1 fr. en timbres-poste ou en espèces. Discretion absolue.

BIBLIOGRAPHIE

Les Allemands en Angleterre

Sous ce titre les « Allemands en Angleterre, l'Invasion de 1910 », vient de paraître chez Fischbacher, à Paris, la traduction française d'un livre de M. William Le Queux, qui a fait sensation en Angleterre. C'est le récit, traité avec une telle vraisemblance que l'on finit par croire à sa réalité, d'une campagne de l'Allemagne contre l'Angleterre. Le lecteur assiste aux combats navals, au bombardement de Londres, au sac de la cité.

Le but de M. William Le Queux, est évidemment de secouer l'indifférence de la nation britannique en présence du danger que la puissance de l'Allemagne fait courir à la suprématie navale de l'Angleterre. Il y a réussi, du moins en partie. Le roi Edouard VII, de nombreux hommes d'Etat et personnalités marquantes lui ont envoyé des lettres de remerciements.

Des enfants délicats,

éprouvés par l'étude ou entravés dans leur développement, comme aussi des adultes de tout âge, anémiques, surmenés, épuisés, se sentant faibles, facilement excités, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant l'Hématogène de D^r HOMMEL.

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie.

15784-50

— Se vend dans les pharmacies. —

L'IMPARTIAL est en vente tous les soirs à l'Épicerie STOLLER, rue du Nord 1.

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

Les étourderies de la Chanoinesse

PAR LÉON DE TINSEAU

J'avais promis. Quand Robert, me faisant ses adieux pour la seconde fois, me laissa voir que son cœur contenait un sentiment plus tendre que la reconnaissance pour sa garde-malade, j'eus la force de lui ôter tout espoir. Ne me demandez pas si j'eus le courage de lui ôter toute joie... Hélas! dans mes yeux incapables de mensonge, il put voir que l'amour faisait deux malheureux.

« Oh! quelle nuit! Tandis que, les jours brûlants, je compte les heures qui nous restent à passer sous le même toit, des cris me glacent de terreur. Je cours à ma fenêtre; une chaumière du village est en feu; moi, père, les serviteurs se précipitent; Robert les a suivis et lutte à leurs côtés. Hélas! tantôt l'eau froide inonde ses vêtements, tantôt la chaleur pénètre ce corps affaibli par de longues souffrances. Le lendemain une fluxion de poitrine se déclare. Il a perdu la raison; ses voix m'appelle, me redit les serments que je ne croyais plus jamais entendre... Ah! cette fois, c'est un ordre plus fort que celui du devoir; c'est l'appel du trépas qui va nous séparer! »

« L'heure terrible approche; l'âme du mourant sort des nuages du délire: »

« Homme généreux, dit-il à mon père, Dieu seul pourra vous payer la dette d'un

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

peu, soldat sans famille. Si vous êtes bon jusqu'au bout, souffrez que votre fille entende ma dernière parole.

« Emu jusqu'aux larmes, mon père consent d'un signe. Alors, tournant ses yeux vers moi: »

« Je croyais ne laisser ici que mon cœur; soupirez l'infortuné. C'est ma dévouée tout entière qui reste en ce lieu. Ah! quelle consolation si, parfois, vous visitiez la tombe du passant mort à vos pieds, n'ayant jamais espéré, ne pouvant attendre un sort plus doux.

« Je lui tends une main qu'il baise encore. J'ai la force de lui donner la promesse qui sera sa joie suprême: »

« Soyez en paix. Jusqu'à l'heure qui doit nous réunir, je serai la gardienne de votre repos. »

« Vous voyez, enfant, que j'ai tenu parole. Chaque année, à pareil jour, je viens m'asseoir près de sa tombe. Je lis tout haut ce livre qu'il aimait à entendre lire quand il ne pouvait quitter sa couche. Ma main lui laisse une rose. Et, quand je dormirai derrière cette porte de bronze, qui ne s'ouvrira plus qu'une fois, puisque je suis la dernière Pontbreton, quelques pas seulement me sépareront de Robert.

« Voilà mon secret, petite. Je comptais vous le dire un peu plus tard. Mais il n'est jamais trop tôt pour apprendre ce que le devoir peut commander à une fille noble. Vous pleurez?... Oh! mignonne, moquez-vous plutôt. J'aimerais mieux cela. Et, pardi! vous vous moquez bien quelquefois de la vieille chanoinesse, dont tout le monde se moquerait en ce moment à votre place. »

« Oh! ma tante!... ma tante... balbutiait Yvonne en tâchant de ne pas sangloter.

Elle s'était mordu les lèvres pour ne pas rire au commencement de l'histoire, la moqueuse confidente. Ce style d'un autre siècle semblait emprunté aux pages de « Paul et Virginie », que la pauvre Zoé venait de relire. L'idée qu'elle avait pu être amoureuse, amoureuse à première vue... tout cela était si drôle!

Mais, peu à peu, le tableau avait changé d'aspect, parce qu'il s'était éclairé de sa vraie lumière. Quelle fin pour cette existence, passée dans la solitude incomfortable d'une demeure délabrée, sans argent, sans plaisirs, entre la tombe du seul être aimé, fermée après quelques jours d'un pâle bonheur, et le caveau funèbre de la famille. Là, bientôt, allait s'engloutir, avec le dernier cercueil, le nom lui-même, le cher nom pour lequel toute une lignée avait vécu, combattu, souffert, résisté aux tentations! C'était une chose tellement navrante dans sa cruauté que le bon cœur d'Yvonne était prêt à se fendre.

« Alors, demanda-t-elle, je suis la seule à savoir que... Robert a existé? »

« Non. Casimir l'a connu et vu mettre en terre. Les villageois contemporains sont morts, ou trop jeunes pour se rappeler. Casimir, lui, se souvient. Ce matin, comme chaque année à pareil jour, une rose fraîchement coupée se trouva sur mon livre d'heures quand je l'ai pris pour aller à la messe. Cela signifie que mon jardinier a bonne mémoire. Il n'oserait me le dire autrement. Il mourrait plutôt que de parler au dehors de ce qui se passe dans ma maison et dans mes pensées. Et maintenant, petite, allez me chercher mon sac resté dans l'église, et rentrons pour déjeuner, par le plus court.

« Quand Yvonne repâta, la chanoinesse était encore à la même place.

« Nous ne reparlerons plus de cette histoire, dit-elle à sa jeune parente, et, soit dit en passant, je vous sais fort bon gré de ne l'avoir pas prise en ridicule. Je vois que vous serez discrète. Un seul mot pour finir. Lorsque vous visiterez ce lieu-ci afin de faire une prière pour moi, arrêtez-vous en chemin et dites-en une autre pour Robert. Mais laissez les plantes et la verdure cacher sa tombe: elle n'appartient qu'à moi.

« Les yeux d'Yvonne, encore humides, s'ouvraient tout grands. Elle marchait de surprise en surprise, ayant découvert, en une demi-

heure, plus d'horizons nouveaux qu'elle n'en avait connu depuis qu'elle était au monde.

« Ma tante, pria-t-elle, une seule question. Si ce... jeune homme n'était pas mort, vous ne l'auriez pas épousé? »

« Non, mon enfant. Nous autres, filles de race, nous appartenons à notre race, quoi que notre cœur puisse souffrir.

Yvonne « renfonça », comme elle disait parfois en racontant à son frère ses conversations avec la chanoinesse. L'heure n'était pas bonne pour lever le drapeau des idées nouvelles. Aussi bien tout ce qu'elle venait d'entendre l'avait vieillie momentanément de trois quarts de siècle. Elle redevenait jeune en cinq minutes: le contraire n'était pas à craindre.

Mais, en y regardant bien, cette matinée, survenant après les émotions du mariage de son frère, mit fin à sa « gaminerie ». La nature fait des sauts, quoi qu'en ait dit quelqu'un. Il est probable qu'elle n'en fait nulle part d'aussi désordonnés que dans l'évolution féminine. De là, probablement, ces incohérences dans les lignes du chef-d'œuvre qui, parfois, déconcertent l'œil. Mais, tout de même, c'est un chef-d'œuvre.

La chanoinesse était fort calme en se mettant à table. Si lumineux que puissent être les souvenirs de l'unique et premier amour, soixante ans ne laissent pas que d'y jeter une ombre un peu forte. La présence de sa nièce la mettait de bonne humeur, et sa bonne humeur se manifestait invariablement par la combativité. Elle abordait bientôt le sujet scabreux qu'Yvonne écartait avec soin, sachant bien d'ailleurs qu'elle ne perdrait pas pour attendre.

« Vous ne parlez pas de la noce? fit la comtesse Zoé. Naturellement il n'y avait personne, j'entends personne du Faubourg? »

« Hélas! ma tante, le Faubourg était là tout entier, si bien qu'il était deux heures et quart quand nous sommes sortis de Sainte-Clotilde.

(4 suivre.)

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN et FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

L'ESPIONNAGE EN ALLEMAGNE

Dix-sept arrestations

Une affaire de trahison à Coblenz a pris rapidement des proportions inattendues. Jusqu'à présent, dix-sept personnes ont été arrêtées. Mais, ce qui donne à l'affaire un caractère d'une gravité exceptionnelle, c'est le nombre de sous-officiers et de soldats compromis.

Le 28 août, un voyageur se rendant à Paris, et dont l'attitude avait paru suspecte, était arrêté à Herbesthal, frontière belge, par un agent de la sûreté. Fouillé, il fut trouvé porteur de documents militaires de la plus haute importance, d'instructions concernant le nouveau canon à frein hydro-pneumatique et, en outre, d'une liste de noms d'un grand nombre de sous-officiers.

Une enquête rapidement menée permit de découvrir que les documents avaient été livrés par le maréchal des logis Girstein, du 23^e d'artillerie, à Coblenz. On acquit également la certitude que Girstein n'était pas seul coupable et qu'il ne devait être qu'un intermédiaire.

Le 1^{er} septembre, on arrêtait à Metz, sur le champ de manœuvres, le sergent-major Klein, du 8^e régiment d'infanterie bavarois. Enfin, à Herbesthal, on mit la main sur le principal coupable, le rédacteur Schiawara, de Solingen.

Ce dernier était, depuis quelque temps déjà, l'objet d'une surveillance discrète. Sans moyens d'existence bien déterminés, ayant exercé sans succès divers métiers, Schiawara menait cependant grand train, sans qu'on pût s'expliquer d'où l'argent provenait.

La police chercha à le savoir. Elle découvrit bientôt la source à laquelle Schiawara puisait si largement. Il était à la tête, en effet, de sommes assez considérables, puisqu'on a saisi 68,750 francs déposés par lui à la banque.

Au profit de quel pays Schiawara trahissait-il l'Allemagne? La réponse était trop facile à faire après l'arrestation du voyageur se rendant à Paris pour y livrer les documents remis par le rédacteur. Aussi, les journaux ont-ils annoncé que la France aurait versé mensuellement 4000 francs à Schiawara pour prix de ses services. Rien n'est venu, d'ailleurs, confirmer cette supposition.

Chaque jour amène de nouvelles arrestations. Il semble même qu'on aille un peu trop vite, car deux personnes ont dû déjà être remises en liberté.

La culpabilité du sous-officier Girstein ne paraît plus aussi clairement démontrée. Il nie, du reste, énergiquement, avoir livré les fameux documents. C'est Schiawara qui les aurait dérobés dans le bureau où travaillait le sous-officier.

Le 12, le réserviste Fischer a été arrêté à Francfort et le 13, cinq civils ont été incarcérés à Coblenz.

Si tous sont reconnus coupables, il faut convenir que Schiawara avait habilement et puissamment organisé son service d'espionnage. Il avait su s'insinuer dans les milieux les plus divers et s'introduire auprès des gens les plus capables d'élargir son cercle d'informations.

Schiawara a été transféré à Cologne pour y être interrogé. Le procès viendra devant le tribunal de l'empire à Leipzig.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Le sous-préfet de St-Girons.

M. Clémenceau a entendu contradictoirement M. Labat, sous-préfet de St-Girons, et le directeur des contributions indirectes de l'Arriège.

A la suite de cette entrevue, M. Labat a été mis en disponibilité. Cette mesure est prise parce que M. Labat aurait tenté d'obtenir du directeur des contributions que l'affaire du transport des bouteilles d'eau-de-vie fût étouffée; mais il n'a pas été démontré que le sous-préfet eût participé à la tentative de fraude de son beau-père.

Quant au directeur des contributions, il eût lui aussi, sa petite surprise chez M. Clémenceau. Il apprit qu'il allait être déféré devant le conseil de discipline pour avoir proposé à M. Caillaux deux rapports différents sur cette affaire: l'un favorable, l'autre défavorable au sous-préfet.

Ces mœurs-là ne sont plus à la mode, lui dit M. Clémenceau, pas plus aux Finances qu'à

la place Beauveau... Mais vous pouviez ne pas le savoir, et l'on vous tiendra compte du changement de régime...

Aéronautes en jupons.

Lundi, au moment, où l'orage allait déchaîner sa fureur sur Paris, un ballon, l'« Ariane », cubant 450 mètres, s'élevait au parc de l'Aéro-Club, emportant deux femmes courageuses, Mme Carton, qui en est à sa vingtième ascension, et Mme Silberer, femme du président de l'Aéro-Club autrichien. Malgré les menaces du temps, l'aérostat monta d'un seul coup à 1200 mètres et se perdit dans les nuages noirs qui le déroberent à la vue.

Trois minutes après, l'orage éclatait : pluie, éclairs, éclats de foudre, tout pouvait faire craindre une issue fatale de ce voyage. Cependant, l'aérostat se tenait au-dessus de la rafale de vent qui précéda la pluie, et c'est grâce à cette circonstance qu'il ne fut pas bousculé, frappé par la tempête.

A dix heures du soir, l'« Ariane » atterrissait, sans accident, à Montfort-l'Amaury, et les deux courageuses femmes rentraient à Paris dans la soirée, rapportant de cette périlleuse ascension un souvenir qui n'est pas près de s'éteindre.

AUTRICHE-HONGRIE

Chargés à balles.

À la fin des manœuvres autrichiennes, plusieurs coups de fusil ont été tirés avec des cartouches à balle. Un chef de section et un soldat du 96^e régiment ont été atteints. Le directeur des manœuvres a fait sonner aussitôt la cessation du combat et l'on a découvert que les balles provenaient du 3^e bataillon de houvards d'Esseg. Plusieurs projectiles ont sifflé aux oreilles des officiers. Les officiers du bataillon, formé en grande partie de Serbes, ont été chargés d'ouvrir immédiatement une enquête. Celle-ci étant demeurée sans résultat, le bataillon de houvards a été cerné par les autres troupes et les hommes ont été fouillés par les officiers du 96^e d'infanterie. Quatre soldats trouvés porteurs de 14 cartouches à balle, ont été emprisonnés. Une enquête définitive très sévère a été ordonnée.

ANGLETERRE

Sévère, mais juste.

À la Cour centrale criminelle de Londres, hier matin, un chauffeur français, M. Robert Everard, âgé de vingt et un ans, a été condamné à six mois de travaux forcés pour avoir écrasé une jeune fille de quinze ans et blessé la jeune femme qui l'accompagnait. Les deux femmes furent surprises en traversant Oxford Street, par l'arrivée soudaine de l'auto, marchant à une allure de trente kilomètres à l'heure.

Dans son arrêt, le juge a dit que ceux qui étaient un danger public devaient être punis sévèrement.

MAROC

Les conditions du général Drude.

Un télégramme du général Drude, annonçant que les délégués des tribus n'ont fait aucune difficulté pour accepter les conditions suivantes :

Interdiction du port d'armes dans un rayon de 12 kilomètres de Casablanca. La tribu sera responsable. En cas de nouveaux troubles dirigés contre les Européens, désarmement des tribus. Livraison des auteurs de l'assassinat du 30 juillet. Livraison du caïd Moulay Ula Hariz Ouled el Hadj Hamon, principal auteur des troubles de Casablanca. Tout individu qui fera de la contrebande de guerre sera traité comme un prisonnier de guerre. Chaque tribu livrera un otage qui sera choisi parmi les personnes les plus influentes des tribus. L'indemnité de guerre sera débattue entre le gouvernement français et le gouvernement marocain.

Les délégués des tribus ont demandé jusqu'à jeudi matin pour soumettre ces conditions à leurs tribus.

Correspondance Parisienne

Paris, 17 septembre.

Les visages rayonnent dans les sphères gouvernementales, où on tient pour certaine la soumission des tribus et la cessation des opérations militaires. La politique prudente de M. Clémenceau, tellement critiquée par les « énergiques », triomphe avec un résultat heureux ayant coûté un minimum d'efforts. Et par surcroît, le succès définitif s'est produit avant la rentrée des Chambres, cette fameuse

rentrée où les adversaires du cabinet devaient foudroyer ce dernier de leurs interpellations sur la prétendue incurie gouvernementale à l'égard du Maroc.

Ce qui m'a beaucoup amusé ce matin, c'est la lecture des feuilles nationalistes. La pacification du Maroc est certainement un événement heureux. Or tant que les affaires allaient durement là-bas et que les guerriers arabes attaquaient vivement, ces journaux-là avaient des colonnes pour peindre en noir la situation. Aujourd'hui ils ne donnent que quelques lignes à la pacification, qui détruit l'espérance réactionnaire de démolir le ministère sous le poids de ses prétendues fautes.

La nouvelle phase des affaires au Maroc rend maintenant possible la préparation sérieuse, qui sera d'ailleurs longue, de la police dans les ports, et le colonel Muller, va être rendu à ses occupations régulières là-bas. Jusqu'à ce qu'elle fonctionne, l'occupation militaire continuera d'en tenir lieu.

C. R.-P.

L'action du schnaps

La commission de recrutement a fait une triste constatation, la semaine dernière, à Luthern, dans le « hinterland » lucernois : des quarante jeunes gens en âge de passer à la visite sanitaire, aucun n'a pu être enrôlé dans l'armée! Tous portaient les marques trop évidentes de la dégénérescence alcoolique. Il paraît qu'à Luthern, et dans d'autres villages lucernois, la boisson habituelle est le café noir fortement mélangé de schnaps. Dans chaque maison, la cafetière chauffe en permanence sur le poêle monumental, non loin de la bouteille d'alcool, et à toute heure de la journée, petits et grands, jeunes et vieux se versent une tasse de café et achèvent de la remplir avec l'alcool, sans doser, celui-ci dans des verres, mais en le laissant couler librement de la bouteille.

Qu'on ne se figure pas, que ce régime soit propre seulement aux pauvres familles! C'est en quelque sorte une institution nationale, en honneur à l'estaminet aussi bien qu'au foyer domestique. De même que le plus humble valet de ferme, le gros propriétaire ne boit que du café arrosé de schnaps, ou plutôt du schnaps teinté de café, car on y va par rations d'un décilitre à la fois. Les bonnes femmes croient faire un très grand plaisir à leurs visites quand elles leur servent ce breuvage; mais, ce qui est navrant surtout, c'est qu'elles habituent leurs rejetons à y prendre goût dès leur plus tendre jeunesse; il n'est pas rare même qu'elles en administrent aux enfants à la mamelle. Quant au lait, on le garde pour l'élevage des veaux.

On a essayé de lutter contre cette coutume déplorable, mais sans succès, et c'est ainsi que toute une population d'agriculteurs s'étiole et s'abêtit.

Nouvelles des Cantons

La crise du logement.

ZURICH. — La ville de Zurich se développe de nouveau avec une telle rapidité, la population augmente dans des proportions telles que beaucoup de ménages ne trouvent plus à se loger et sont contraints de chercher un refuge dans les localités voisines.

Une enquête poursuivie ces jours-ci a établi qu'un millier de personnes doivent changer d'appartement ou chercher un logis pour le 1^{er} octobre et que, pour satisfaire à ces demandes, on ne dispose que d'une vingtaine d'offres.

Il va falloir bâtir, et bâtir rapidement; ensuite que de beaux jours sont réservés à l'industrie du bâtiment.

Souper interrompu.

Il y avait beaucoup de monde dimanche soir au restaurant sans alcool de la Zähringerstrasse, à Zurich, et toutes les places étaient occupées. Soudain une partie du plafond s'écroula et recouvrit la plupart des tables de ses décombres. Trois consommateurs ont été grièvement blessés, et on dut les reconduire à leur domicile. Il paraît que c'est un des lustres, trop lourd et mal assujéti, qui a provoqué l'accident.

Les soldats exploités.

FRIBOURG. — L'« Ami du Peuple » de Fribourg écrit qu'à Mézières, qui héberge 4000 hommes et près de 600 chevaux, les soldats furent généralement très bien accueillis et même un certain nombre d'entre eux traités comme des membres de la famille. D'autres

furent reçus avec plus de froideur : dans certaines « maisons aisées » on vendait 50 centimes la tranche de viande, 25 cent. la tasse de lait, 75 cent. la bouteille de bière.

Spéculer sur des hommes au service de la patrie est une action qui ne fait guère honneur à des Suisses!

Bally et fils.

SOLEURE. — On annonce que la grande fabrique C.-S. Bally et fils, de Schönenwerd, va être transformée au commencement d'octobre en une société anonyme au capital de 8 millions de francs actions et 4 millions de francs obligations.

L'absinthe.

SCHAFFHOUSE. — Le Conseil d'Etat a répondu au Conseil fédéral que la consommation de l'absinthe étant sans importance dans le canton, celui-ci se désintéressait de la question.

Deux détenus évadés.

ARGOVIE. — Dans la nuit de samedi à dimanche, deux détenus, enfermés dans la même cellule, se sont enfouis des prisons de Brougg, en crevant le plancher, en gagnant ainsi l'étage inférieur, qui était inoccupé et en passant de là sur le toit de l'Hôtel-de-Ville. Comme on répare en ce moment cet édifice, ils s'aiderent des échafaudages pour gagner le large. Et la même nuit nos deux gaillards commettaient un vol par effraction à Windisch. Ce sont les nommés Widmer, âgé de 20 ans, accusé de vol, et Jean Graf, âgé de 30 ans, condamné pour délit contre les mœurs.

Gamaraderie militaire.

VAUD. — Les officiers du bataillon 4 ont participé, à l'issue des manœuvres, à une cérémonie simple, mais impressionnante. Sachant qu'un de leurs camarades ferait bénir son mariage aussitôt rentré de service, ils lui ont offert un gobelet en argent avec dédicace appropriée en souvenir du cours de 1907. Ce présent a été remis à l'intéressé accompagné d'une cordiale allocution de l'aumônier du 2^e régiment, M. le pasteur Savary, en présence du corps des officiers du bataillon 4.

Pris en flagrant délit.

Samedi dernier, à 4 heures et demie, un voyageur anglais montait à Bex sur l'express du Simplon. Il avait ses deux mains occupées à porter ses valises. Arrivé sur le marchepied du wagon il croisa un individu qui le bouscula et lui subtilisa son portefeuille. Mais, par une heureuse coïncidence, le sous-chef de la sûreté avait vu la scène de la plate-forme de la voiture suivante; il procéda à l'arrestation du voleur avant même que celui-ci eût pu dissimuler le produit de son larcin.

Débauchage illégal.

VALAIS. — Un personnage anglais, accompagné de deux acolytes, est arrivé ces jours derniers à Martigny-Bourg pour recruter des ouvriers à destination du Chili, en vue de les occuper aux travaux du Transandin, ligne ferrée, destinée à relier la République Argentine au Chili.

Vu les offres alléchantes faites, une soixantaine d'ouvriers ont déserté les chantiers du chemin de fer en construction Martigny-Orsières et des usines d'électrochimie, à Martigny-Bourg.

La gendarmerie valaisanne, mise au courant de ce débauchage illégal, a déféré le recruteur anglais à l'autorité judiciaire du lieu laquelle a exigé un versement de mille francs pour parer aux réclamations qui pourraient surgir et lui a interdit de continuer sa propagande.

L'escroquerie à l'annonce.

GENEVE. — On a arrêté à Genève, sur mandat du juge d'instruction de Gex, un nommé Rast, qui lançait dans les journaux de France et de Suisse des annonces promettant des « travaux faciles à faire chez soi sans dérangement » et des places aux personnes sans emploi. Il vendait aussi des livres suggestifs, tels que : Le Graphologue, La Puissance d'influence, Succès dans la vie, Le Secret de la Réussite auprès des dames, etc.

Rast avait deux domiciles : l'un à Ferney-Voltaire, où il venait toucher des mandats à lui adressés; l'autre, à Genève, rue Thalberg, qui était le centre de ses opérations.

Les mandats à lui adressés par les jeunes gens et même par les personnes d'âge mûr, par les gens soucieux de faire triompher leurs volontés par l'hypnotisme, par les gens sans emploi, variaient de 1 fr. 50 à 8 francs; et ils sont innombrables.

Ces commerces fructueux suront pu durer longtemps encore, lorsqu'une de ses victimes, qui avait versé une certaine somme pour l'acquisition de livres, ne recevant pas ces derniers, malgré de nombreuses réclamations de sa part, se décida à porter plainte.

Étant donné le nombre des dupes, cette affaire paraît devoir prendre des proportions considérables.

Tout le monde avocat.

A la suite d'une initiative populaire, le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil un projet de loi supprimant le monopole des avocats. L'article unique du projet est ainsi conçu: « Toute personne capable d'agir civilement peut diriger elle-même son procès, ou se faire représenter par une personne capable d'agir civilement. »

JURA-BERNOIS

LES BOIS. — Pendant l'orage de samedi soir la foudre est tombée sur un sapin du pâturage de M. Widmer, à la Chaux-d'Aboi. Trois pièces de bétail, deux vaches et une génisse, qui s'étaient abritées sous ces arbres, ont été foudroyées. Elles représentent une valeur de 1700 francs. Une des vaches appartenait à M. Widmer, l'autre à M. Justin Guenin et la génisse à Mme veuve Froidevaux. Cette perte est heureusement couverte par une assurance.

ST-IMIER. — Aujourd'hui se réunissent à St-Imier les membres de la section scelandaise de la Société des organistes bernois. A 2 heures, ils assisteront à l'exécution de quelques morceaux d'orgue, que leur offrira M. Jacques Ruegg, puis ils visiteront l'instrument, un des plus parfaits qui soient.

BIENNE. — La Société cantonale bernoise de gymnastique, réunie dimanche à Bienne, comptait 155 délégués représentant 65 sections. Après la liquidation des affaires courantes, elle a voté une résolution en faveur de la nouvelle loi d'organisation militaire.

DELEMONT. — Le Conseil général se réunira demain jeudi pour continuer la discussion du règlement d'organisation et s'occuper de la question du rachat de l'usine à gaz.

LAUFON. — Dimanche, entre 5 et 6 heures du soir, le feu s'est déclaré dans une remise de la distillerie de Laufon. Un tas de paille était en flammes. Les pompiers ont eu tôt fait d'écarter tout danger, de sorte que les dommages sont peu importants. Le feu a été mis sans doute par des enfants qui jouaient autour de ce bâtiment.

PORRENTRUUY. — La foire de lundi avait amené une foule de campagnards et de trafiquants de la frontière ou des cantons voisins. Les étalages des forains garnissaient la Grand'rue; le marché aux légumes était très animé; le marché au bétail l'était également, grâce à la présence de nombreux marchands étrangers.

On a amené sur le champ de foire: 296 chevaux ou poulains, 214 bêtes à cornes et 770 pièces de menu bétail. La gare a expédié, dans 77 wagons, 310 têtes de bétail.

VENDLINCOURT. — Samedi soir, vers 11 heures, la population de Vendlincourt a été mise en émoi par l'appel du tocsin. C'était un rucher, appartenant à M. Constant Boissy, négociant, qui flambait. Quand les pompiers sont arrivés, il a suffi d'un jet d'hydrante pour éteindre le feu.

Chronique neuchâteloise

L'incendie des Ponts-de-Martel.

Voici encore quelques détails fournis par la « Feuille d'Avis des Montagnes » sur l'incendie signalé hier:

Mardi, à une heure et demie du matin, le guet de nuit, en faisant sa ronde, aperçut un mince filet de fumée, qui s'élevait du faite de la ferme habitée par M. Portmann, au bas du village, en même temps qu'un chien hurlait tristement derrière la maison. Inquiet, le garde réveilla le fermier, et ils firent ensemble l'inspection de la grange. Pas de flammes, mais une forte odeur de foin roussi, et un léger crépitement: sans doute, un sinistre allait éclater, dû à la fermentation.

Donner l'alarme et réveiller la maisonnée fut l'affaire d'un instant. Tout le monde, dans le village, fut bientôt sur pied, et les secours ne manquèrent pas. L'écurie complète, une quarantaine de vaches, des chevaux et des porcs, fut rapidement sauvée, ainsi qu'une partie du mobilier. Quant à l'immeuble lui-même, il était déjà complètement atteint; le feu s'étant propagé avec une inconcevable rapidité.

De tout le bâtiment, il ne resta que les murs, dont la solidité a été d'une grande efficacité en empêchant l'élargissement du foyer. Il est fort heureux aussi, que ni le vent ni la bise n'aient soufflé; alors les maisons voisines eussent couru grand danger.

L'immeuble appartenait à l'hoirie de feu Louis Grandjean, à la Chaux-de-Fonds; et était assuré 41,000 francs.

Nos sympathies les plus vives vont à la famille Portmann, qui jouit au village d'une juste considération, acquise par une honnêteté parfaite, et un labeur infatigable. On se sou-

vient que M. Portmann avait déjà subi de grands dommages lors de l'épizootie de sur-langue, qui avait fortement atteint son troupeau.

Huit personnes renversées par un cycliste.

Un cycliste qui montre des dispositions pour le carambolage est celui qui, venant de la Jaluse, descendait lundi soir vers 7 heures la rue du 29 Février au Locle, raconte la « Feuille d'Avis des Montagnes ». Devant lui, huit personnes, messieurs, dames et enfants, marchaient tranquillement, quatre d'un côté de la route, quatre de l'autre. Le cycliste avait assez de place pour passer entre les deux groupes, mais en homme prudent, il fit jouer la cornette avertisseuse. L'appel eut un effet inattendu et opposé à son but: dans un moment irréflecti, les deux groupes se rapprochèrent et fermèrent la voie libre.

Il se passa alors un phénomène semblable à celui qu'on voit quelque fois sur les « quilliers » de nos environs. Le cycliste, tel une boule lancée d'une main sûre, renversa une première personne, et tandis qu'il rebondissait sur une deuxième, la première en culbutait une autre qui, à son tour, opérât une courte trajectoire sur une quatrième, dont l'équilibre rompu finissait de jeter le désarroi dans le reste de la compagnie. Si bien que les huit quilles et la boule — pardon! les huit personnes et le cycliste — gisaient en un pêle-mêle plus pittoresque qu'élégant.

Heureusement les « requilleurs » n'étaient pas loin. Tout le monde fut bientôt sur pied; sauf une dame de la Chaux-de-Fonds qui avait reçu d'assez fortes contusions pour s'évanouir et qui ne reprit ses sens que chez un voisin charitable où elle fut transportée. Le cycliste, qui avait les mains passablement râpées, fut un des plus actifs à s'empresser auprès de ses victimes, auxquelles il offrit les dédommagements nécessaires. Il est, en effet, d'usage, que celui qui fait un beau coup de boules, paye une bouteille.

La Chaux-de-Fonds

Les nouveautés en horlogerie.

On sait combien nos horlogers déploient d'ingéniosité et de patience pour trouver des simplifications ou des articles nouveaux. A ce titre, signalons un chronographe compteur fort ingénieux, dont la « Revue Internationale de l'Horlogerie » donne la description dans son dernier numéro.

La nouveauté de cette construction, dit notre confrère technique, réside essentiellement dans l'emploi de deux mobiles dont les pignons sont percés; ceci permet de poser le mécanisme de chronographe sur le mouvement même et non comme habituellement entre le cadran et la platine; cette disposition facilite beaucoup les dernières retouches nécessaires au bon fonctionnement des différents organes du mécanisme; il n'est plus nécessaire d'enlever les aiguilles et le cadran pour trouver le défaut.

Le pignon de la roue de minutes, ainsi que celui de la roue de secondes, sont percés et traversés par des axes, portant à une de leur extrémité l'aiguille, à l'autre l'excentrique au cœur permettant de ramener les aiguilles au point de départ. Ces axes sont ajustés à friction au moyen d'une disposition spéciale permettant d'obtenir très facilement un ajustement très doux et inusable.

Ce compteur, simple et solide, est actionné comme habituellement par la couronne, agissant au moyen d'un levier sur la noix du chronographe. Les aiguilles étant en marche, à la première pression sur la couronne, l'arrêt instantané des deux aiguilles s'opère au moyen d'un petit ressort venant appuyer très légèrement sur le bord extérieur du balancier et arrêtant ainsi la montre; la deuxième pression ramène les deux aiguilles au midi au moyen d'un levier agissant sur les deux coeurs. La troisième pression dégage le balancier, lequel se remet en marche instantanément et dégage également les deux coeurs en faisant remonter le levier.

Ce nouveau compteur quoique d'une construction si simple, est d'un fonctionnement très sûr; il sera certainement des mieux accueillis dans les milieux sportifs. Il a été établi et il est fabriqué par M. Couleru-Meuri à La Chaux-de-Fonds, un horloger dont nous avons déjà plusieurs fois relevé les mérites et qui est propriétaire du brevet; mais la vente exclusive est concédée à la maison Les fils de R. Picard et Co., à La Chaux-de-Fonds.

Conseil général.

Le Conseil général se réunira à l'Hôtel communal le samedi 21 septembre 1907, à 5 heures du soir, avec l'ordre du jour suivant:

Agrégations. — Rapport du Conseil communal à l'appui du budget de l'Instruction publique pour 1908. — Rapport de la Commission du budget sur le budget de l'Instruction publique pour 1908. — Rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit pour l'installation de moteurs électriques de réserve à l'usine hydraulique des Mollats.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité quant à la teneur des communiqués.

Tombola de « La Persévérante ».

Le tirage de la tombola de la musique ouvrière « La Persévérante » est fixé irrévocablement au 1^{er} octobre. Le Comité prie tous amis et camarades d'activer la vente des billets qui restent en petit nombre. Les lots seront exposés au Stand, le 28 septembre. Il n'est pas douteux que cette exposition, avec les grandes soirées soient appelées à un grand succès.

Les sociétés et syndicats qui auraient encore des lots à remettre, sont priés de les déposer chez le président de la Commission des lots, C. Daum, fils, Serre 43, où ils seront les bienvenus.

Ainsi donc, un dernier et généreux appel, à tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre jeune musique ouvrière, pour que cette fête de famille soit en même temps une réjouissance et une fête de solidarité.

Le Comité.

« L'American Sun ».

Le cinématographe « L'American Sun », au théâtre, mérite certainement d'être vu, et les personnes qui voudront passer une agréable soirée feront bien de se hâter. Le programme d'hier soir était particulièrement ravissant; les chutes du Niagara, les Indiens Coyes-Boyes, les danses cosmopolites, etc., ont été spécialement remarqués. Tout les tableaux sont d'une grande netteté et il y en a pour satisfaire le goût de chacun. Pendant les productions, l'orchestre Sandoz que chacun a déjà pu apprécier, agrémentait la soirée de morceaux tirés de son charmant répertoire. Le programme de ce soir sera encore renforcé.

Bienfaisance.

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance:

Pour les fonds des vieillards du sexe féminin 16 fr. des fossoyeurs de M. Lucien Guyot.

Pour l'Hôpital d'enfants, les sommes suivantes recueillies à des cortèges organisés par des enfants: 31 fr. 65, par René et Gaston Pellaton. — 9 fr. 91, par Elise Lesquereux, M. Vieille et J. Ambuhl. — 2 fr. 62, par Franz Winter. — 3 fr. 85, par Albert Kloufenstein. — 2 fr. 72, par F. Schär et H. Dunnenberg. — 11 fr. 94, par Henri Franz. — 3 fr. 76, par William Robert et Louis Kernén. — 4 fr. 40 ct., par C. Bandelier et O. Mæder. — 6 fr. 25, par Arnold Oswald et Jean Vuille. — 2 fr. 62, par E. Isely. — 4 fr. 57, par M. Daucourt et J. Favre.

Dépêches

de l'Agence télégraphique suisse
18 SEPTEMBRE

Prévision du temps pour demain
(Service spécial de l'Observatoire de Paris)
Beau. Température normale.

Banque assaillie et volée

MONTREUX. — Ce matin, la succursale de la banque populaire suisse à Montreux, Avenue du Kursaal, a été assaillie par deux individus qui ont demandé au caissier, un nommé Güdel, suisse allemand, de leur changer des billets de banque. Pendant cette opération, un des individus lui tira à bout portant un coup de revolver qui lui fit sauter la cervelle.

Puis tous les deux se lancèrent sur le coffre-fort qui venait d'être ouvert et s'emparèrent des valeurs, mais la détonation de l'arme avait attiré du monde qui se mit aussitôt à la chasse de ces individus. M. Favre, facteur, qui avait pu arrêter un des cambrioleurs, reçut une balle dans la cuisse; un peu plus loin le coiffeur Bär fut également atteint aux jambes, plus loin le cocher de l'Hôtel de Paris, reçut un coup dans le ventre; son état est désespéré.

Un des assassins qui avait oublié son arme dans le bureau était arrêté dans la rue Vuillanney; son compagnon a pu être arrêté aux Planches au-dessus de Montreux dans un poulailler après une terrible chasse et après avoir blessé une quatrième personne. Presque toutes les valeurs ont pu être retrouvées.

On ne connaît pas encore les noms des assassins, mais on a tout lieu de croire que ce sont deux Russes.

Chambres fédérales

BERNE. — Le Conseil national a discuté ce matin le projet sur les contrats d'assurance jusqu'à l'article 43. Puis M. Rossel a développé son interpellation relative aux mesures que compte prendre le Conseil fédéral pour empêcher qu'une de nos langues nationales ne soit supprimée dans le recrutement des fonctionnaires et employés du deuxième arrondissement des chemins de fer fédéraux. M. Zemp a répondu qu'il avait fait faire un rapport à la Direction générale, dont M. Rossel a pris connaissance. Il constate que le deuxième arrondissement est pour les quatre cinquièmes allemand, et que lors

du rachat, les employés du Central suisse ont été appelés au deuxième arrondissement. M. Rossel ne se déclare pas tout à fait satisfait et invite le Conseil fédéral à procéder à une enquête plus minutieuse.

Mort d'un médecin militaire

BERNE. — On annonce que le docteur Sturzenegger, médecin de régiment, étant du 7^e dragons, a succombé ce matin à l'hôpital de Morat aux suites d'un accident d'automobile arrivé pendant les manœuvres, et qui avait nécessité l'amputation d'une jambe.

Plaisanterie de gamins

BIENNE. — Hier, des jeunes gens se sont permis une mauvaise plaisanterie. Au moment où le train de Neuchâtel approchait de Bienne, ils se sont postés sur des rochers et ont fait pleuvoir sur le train une grêle de pierres. Un serre-frein a été frappé à la main.

Il fit aussitôt arrêter le train et se lança à la poursuite des garnements. Il réussit à se saisir de l'un d'entre eux et le fit conduire à la police où rapport a été dressé contre lui.

Explosion d'une poudrière

ROME. — Une poudrière a sauté hier soir, près de Tivoli. Les dégâts sont très importants.

A l'heure actuelle, on a retiré des décomptes trois morts et vingt blessés. Les travaux de déblaiement continuent.

Au Pôle Nord en ballon

CHRISTIANIA. — L'explorateur Wellmann est arrivé mardi à Christiania et a repris son voyage le soir même. Il a déclaré qu'il recommencerait son exploration en ballon, mais qu'il avait pu se convaincre que l'aérostat doit être capable de marcher contre un vent de 15 mètres à la seconde. Wellmann se rend en Amérique et va conférer avec ses amis à Chicago. Le ballon a été envoyé à Paris pour y subir des réparations et quelques changements.

Les incendies

MADRID. — La nuit dernière, un terrible incendie a éclaté dans des chantiers de bois. Douze maisons voisines ont été réduites en cendres. Un certain nombre de personnes ont été blessées.

TOKIO. — Le feu a éclaté mardi dans les chantiers des mines de Kosakabo, près de Kotaro. Cent maisons ont été détruites.

Avant l'organisation des secours, un réservoir a sauté, inondant en partie les villages environnants. Trente personnes, en majeure partie des femmes et des enfants, ont été noyées.

Faits divers

Ce que vaut un futur empereur.

Comme le commun des mortels, les empereurs et les rois ont recours à l'assurance sur la vie. C'est ainsi que quelques jours après la naissance du tsarévitch, l'empereur Nicolas II l'assurait pour 500,000 livres sterling, soit 12,500,000 francs. Et il n'est pas indifférent de noter que, précédemment, la grande duchesse Olga, l'aînée des enfants impériaux, avait été assurée, dix jours après sa naissance, pour 800,000 livres sterling.

Mais en ce qui concerne le tsarévitch, le tsar ne s'en est pas tenu à cette seule assurance. Il a été, en effet, ouvert, à son nom, à la Banque nationale de Russie un compte auquel le tsar verse chaque année une somme de 300,000 livres et le Trésor 15,000 livres. On peut donc dire que dès maintenant, l'impériale enfant, qui n'est âgé que de trois ans et qui n'a d'autre joie que d'ouvrir chaque mois les caisses de jouets qui lui arrivent de Paris, vaut 315,000 livres, c'est-à-dire 7 millions 872,000 francs.

Nos petites faiblesses.

Il y a des gens qui s'amusent à battre des singuliers records.

A Gourdon, habite M. Dupont, record du monde des casseurs de noix. Il en brisa 2844 en 60 minutes.

A Londres, M. Clooks détient le record des éplucheurs de pommes de terre. Il en péla 14 kilos en 7 minutes.

Ludwig Wolging, à Berlin, fuma 19 cigares en deux heures, sans boire ni cracher.

Loys Bollaert, à Bruxelles, établit le record du monde de lenteur en faisant durer un cigare deux heures.

Lowney, Américain, ouvrit 104 huîtres en 4 minutes.

Mme Dublé, Française, confectionna 2007 sandwiches en 19 heures.

Miss Carrett acheta en 84 minutes seulement un objet, avec facture à l'appui, dans chaque magasin de modes des deux rues les plus commerçantes de Londres.

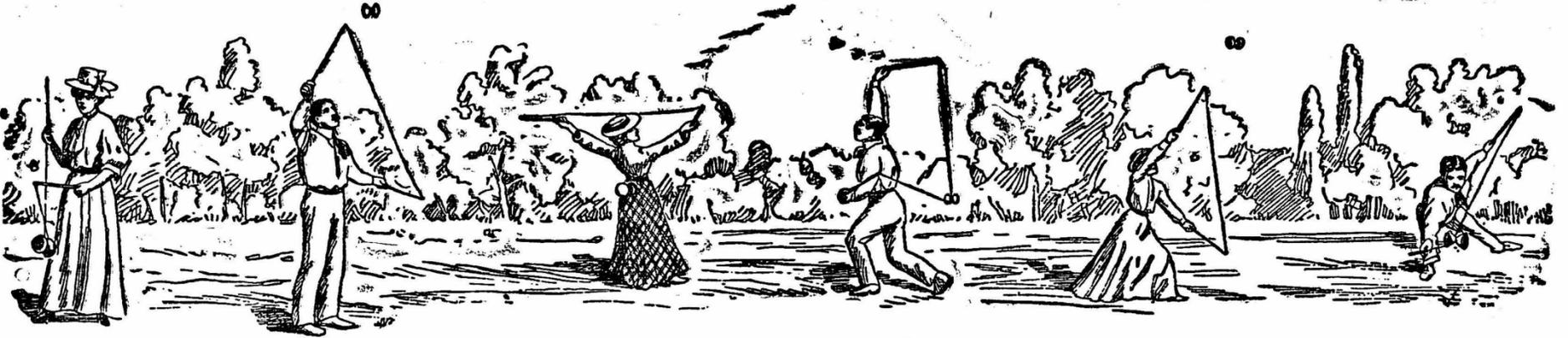
Dangereux pour les maris, ce dernier record.

MOTS POUR RIRE

Entre vagebonds.

— Mais ta fiancée est-elle réellement belle?
— Je te crois! On en tombe amoureux rien qu'à lire son signalement!!

Imp. A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.



Le Jeu du Diabolo est en vente à la Librairie Courvoisier sur la Place du Marché aux prix de :

1 fr. modèle simple, 1 fr. 50 avec caoutchouc, 2 fr. 75 soigné, en métal

Le Diabolo est le Jeu le plus captivant d'aujourd'hui. Il dépasse en intérêt et en fantaisie tous les sports pratiqués par la jeunesse.

Extrait des «Annales politiques et littéraires» sous la signature de «cousine Yvonne» :

«Vous connaissez, n'est-ce pas ? le diabolo. Or, vous n'imaginez pas la vogue dont il jouit dans ce paisible Uriage-les-Bains, aux riantes pelouses, rempli de baigneurs de tous âges. Cela tient de la frénésie... On n'aperçoit que nez en l'air suspendus au vol du joujou. Pendant des heures, les initiés, petits et grands, agitent deux petits bâtons reliés par une longue ficelle, et, d'un geste de balancier, mettent le Diabolo — l'oiseau, veux-je dire — en mouvement. Il bat des ailes, s'élance dans la nue et revient, léger, se poser sur l'abri qu'on lui tend. Rapide, il glisse tout le long de la corde, comme pour y puiser de nouvelles forces à voler plus haut. Il part et revient, il frôle le perchoir et fuit dans l'espace, puis, mollement retombe sur le fil, à moins que, dirigé par une main malhabile, il ne vienne s'aplatir durement sur le front de quelque spectateur indiscret.»

Bulletin de commande

pour les envois au dehors
à détacher et à envoyer à la Librairie Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds.



Veillez m'envoyer contre remboursement

jeu du „Diabolo“ du prix de _____

Signature et adresse: _____

Leçons

de violon, de français, à conditions très avantageuses. 16128-2
A la même adresse, on ferait des écritures à domicile.
Adresser offres sous chiffres W. W. 16128, au bureau de l'IMPARTIAL.

Avis aux Mamans

Pour les petits enfants, on peut se procurer matin et soir, du lait de vaches nourries au foin. — S'adresser chez M. Marc von Bergen, camionneur, rue de la Serre 118. 16137-2

CHALET

Pour cas imprévu, à louer pour fin octobre un beau logement de 3 pièces avec ses dépendances; situation magnifique. — S'adr. à M. G. Wyss. 14810-6*

- Cors aux Pieds -
disparaissent
sûrement
promptement
radicalement
par l'emploi de

l'Emplâtre «ERMON»
(déposé) 14185-15

Succès assuré, prouvé par de nombreuses attestations. — PRIX: Fr. 0.60
Pharmacie Monnier, Pass. du Centre 4

NÉVRALGIES
MIGRAINES
MAUX DE TÊTE
CACHETS
antinévralgiques
BERGER

Soulagement immédiat et prompt guérison. — Dépôt: PHARMACIE BERGER, rue Léopold-Robert 27, la Chaux-de-Fonds. 16540-1

Marque Croix-Etoile
POTAGES A LA MINUTE MAGGI
en deux qualités: Sortes courantes, 10 ct.; sortes extra, 15 ct. la tablette pour 2 bon, nes assiettées de soupe. — Recommandés par Mme Veuve Marguerite Imhof, magasin de légumes, rue du Doubs 129. L-8828 15365-1

E. BOLLE-LANDRY
Orfèvre et Bijoutier
EN OR EN ARGENT EN PLAQUÉ

Choix complet dans tous les articles.
Bel assortiment. Prix modérés
Spécialités: **Bagues, Colliers, Pendants, Bracelets**
Chaines américaines.

Reproduction de Photographie sur émail
Ressemblance parfaite. Travail artistique.

ORFÈVRES en argent forgé
Couverts de style. Orfèvrerie de table.
Orfèvrerie métal argenté des meilleures fabriques
Kayserszinn - Geislingen - Christoffe
Bronzes galvano. — Statues et Bustes en marbre de Carrare. 16151-2*

LAUSANNE HOTEL DE L'EUROPE
à la GARE CENTRALE
Confort moderne. Prix très modérés

L'hiver n'est pas bien loin!!!

Précautionnez-vous contre ses rigueurs en achetant l'excellent Fourneau inextinguible

„AUTOMATE“
à réglage automatique (+ 17142)

Renseignements et Catalogues

LÉON WILLE
8, rue des Bassets, 8 B-8

LE MEILLEUR DÉPURATIF DU SANG EST LA SALSEPAREILLE MODEL

contre Boutons, Dartres, épaissement du sang, rougeurs, sorofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorrhoides, affections nerveuses, etc. 16345-34
Nombreuses attestations reconnaissantes
Agréable à prendre: 1/2 l. 3 fr. 50, 1/2 l. 5 fr., 1 l. (une cure complète), 8 fr.
Envoi franco par la Pharmacie Centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève.
Dépôts dans les pharmacies à la Chaux-de-Fonds: Bech, Bèguin, Berger, Boisot, Bourquin, Vuagneux, Leyvraz, Monnier, Parel.
Au Looë: Wagner. A Couvet: Chopard. A Fontaines: Borol. A Porrentruy: Gigon, Kramer. A Corcettes: Leuba.

A LOUER

pour fin septembre ou octobre 1907, rue Général-Herzog 20 (Place d'Armes), plusieurs **LOGEMENTS** de 4 chambres, cuisine, corridor, balcon et dépendances, jardin potager. Prix, 575 et 600 fr. par an, eau comprise. H-8444-C
S'adresser en l'Etude Ch. Barbier, notaire, rue Léopold Robert 50, ou à M. J. Zweifel, architecte, passage de Gibraltar 5 a. 15201-8

Viande d'une Jeune Vache
extra, 3 ans

Boucherie **E. GRAFF**
JEUDI, il sera vendu, dès 7 1/2 heures du matin, Place du Marché, devant le Bazar Parisien, la viande d'une

JEUNE VACHE
première qualité.
à **60 et 65 c.**

le demi-kilo.
16346-1 Se recommande, E. GRAFF.

MAISON à vendre

dans un des villages industriels du VAL-DE-RUZ, desservis par le Régional électrique de ce district. Cette maison renferme deux logements, atelier, écurie et grange. Chiffre d'assurance, 17,000 fr. — Pour tous renseignements, s'adresser en l'Etude du notaire Abram SOGUEL, à CERNIER. R-870-N 15920-8

Remontages
On demande à domicile des remontages 14 et 15 lignes. 15910-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Avez-vous quelque chose à vendre? Voulez-vous louer un appartement? Cherchez-vous une place? Demandez-vous un emploi?

Mettez une annonce dans l'IMPARTIAL, journal le plus répandu à La Chaux-de-Fonds, dans le Canton de Neuchâtel et le Jura-Bernois, pénétrant dans presque tous les ménages de la Ville et environs, et consulté tous les jours par quantité de personnes de toutes conditions, à la recherche de renseignements utiles.

TIRAGE très élevé. Abonnements d'annonces avec rabais de 10 à 40%. PROJETS et DEVIS sur demande.

La Banque Cantonale

continue à délivrer des **Bons de dépôt** à 1, 2 et 3 ans, au taux de 4% l'an.
Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du dépôt.
Neuchâtel, Septembre 1907.

La Direction.

Grande Tombola

de la 10538-30*

Musique ou rière **LA PERSÉVÉRANTE**

Tirage en **SEPTEMBRE**

1er Lot	1 chambre à coucher	fr. 1000
2me »	1 ameublement de salon	» 650
3me »	1 bicyclette	» 350
4me »	1 secrétaire	» 250
5me »	1 régulateur (sonnerie cathédrale)	» 150
dernier »	1 dîner	» 100

Billets dans les principaux établissements de la ville

Si vous voulez développer vos connaissances de la langue allemande, il vous faut avant tout la pratiquer. Le journal bimensuel

LE TRADUCTEUR

vous aidera de la manière la plus simple et la moins pénible à réaliser ce but, en vous fournissant un choix de lectures variées accompagnées d'une bonne traduction, méthode qui vous permettra d'enrichir votre vocabulaire par simple comparaison et de vous approprier les tournures caractéristiques de la langue allemande. Des dialogues, rédigés spécialement à cet effet, vous introduiront dans la langue de tous les jours. L'occasion, offerte par cette publication, de correspondre avec les lecteurs de langue allemande vous sera d'un grand secours.

Demandez le numéro spécimen gratuit à l'administration du « TRADUCTEUR » à La Chaux-de-Fonds.

DOREUR

On demande pour dans la quinzaine, un bon **Greneur-Doreur** pour cadrans métal. — S'adresser à la Fabrique de Cadrans, J. Arnold, à Stribler. H-9637-3 16316-3

Balancier

A vendre un balancier neuf vis de 45 mm., fabrication soignée. — S'adresser chez MM. L. H. BOREL & Cie, constructeurs - mécaniciens, à TRAVERS. 16347-2

Demande de pension

Quatre Messieurs cherchent pension pour les dîners, seulement les jours de travail, dans une famille bourgeoise bien soignée. — S'adresser sous chiffres R. B. 16356, au bureau de l'IMPARTIAL. 16358-3

Mariage

Un MONSIEUR suisse, veuf, dans la cinquantaine, qui a habité Paris pendant 30 ans et s'y est créé une situation, cherche pour mariage une personne sérieuse, de sa condition, de préférence une VEUVE sans enfants. 16353-3
Il ne sera répondu qu'aux offres sérieuses, adressées sous chiffres F. M. 16353, au bureau de l'IMPARTIAL.

FOIN

A vendre une trentaine de toises de foin, avec les regains, à fourrager sur place. — S'adresser à la Laiterie Portmann-Nusbaum, Passage du Centre 5. 16358-3

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. H. FRISCH, expert comptable, Zurich C 14. R-149-c 396-1

A travers l'Océan!

Passages en cabines et 3^{me} classe, ainsi que le bagage des voyageurs, depuis la Suisse, sont soignés par paquebots rapides des meilleures lignes postales pour tous les pays d'outre-mer de 775-17

J. Leuenberger & C, à BIENNE et à BERNE, Bärenplatz 31. Agence principale pour l'émigration. — Représentant, **M. Ch. RODE-STUCKY** à La Chaux-de-Fonds 27, Rue D. JeanRichard 27.

Fabricant Mag-pharmac. **G. BRANTL, Zurich**



C'est ainsi que vous pouvez enlever les cors aux pieds et durillons, si vous vous servez du remède nouveau, sensationnel et agissant sans douleur 6186-2

EMPLATRE TORPEDO
PRIX 1 FRANC
Dépôt à La Chaux-de-Fonds : **Drogue-rie Neuchâteloise Perrochet O^a**.

Banque de prêts sur gages
La Sécurité Générale
2, RUE du MARCHÉ 2.

Prêts sur bijouterie, horlogerie, meubles et tous articles.
Prêts sur Titres et garanties.
Renseignements commerciaux. — Contentieux et recouvrements. — Gérances d'immeubles. 1534-101

Aux parents! On prendrait un enfant en pension. Bons soins sont assurés. — S'adresser rue du Collège 56, au rez-de-chaussée. 16318-3

se recommande pour le travail à la maison. Spécialités: Blouses de dames et robes d'enfants. — S'adresser rue du Doubs 75, au 4^{me} étage. 14873-1

Traductions. CORRESPONDANCE commerciale et Traductions en Français, Anglais et Espagnol, de même Comptabilité, par personne sérieuse. Prix modérés. Discretion absolue. — S'adresser, sous chiffres E. 6712 C., à MM Haasensteln et Vogler, rue Léopold Robert 49. 16354-1

Guillocheur sérieux et capable demande de place dans bon atelier, soit comme coup de main ou entièrement. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 16352-3

Sertissages. On entreprendrait encore des sertissages moyennes par séries. — S'adresser rue du Rocher 21, au 3^{me} étage, à droite. 15301-3

Jeune homme robuste, 20 ans, cherche place. — S'adresser à M. Franz Hofmann, Landhaus, à Aarburg (Argovie). 16334-3

Un homme, 27 ans, célibataire, parlant les deux langues, cherche place dans un magasin ou fabrique pour n'importe quel emploi ou commissionnaire dans une banque. Références à disposition. — Ecrire sous chiffres X. Y. Z. 16360, au bureau de l'IMPARTIAL. 16360-3

Servante. Une personne d'un certain âge, cherche place dans un petit ménage, de préférence sans enfant. — S'adresser chez M. Gentil, rue du Nord n° 159. 16303-3

Journalière. Personne forte et robuste, demande des journées et heures pour lessive et nettoyage. — S'adr. rue de l'Hôtel-de-Ville 9a, au 1^{er} étage. 16344-3

Régleuses. On demande de suite une jeune fille comme apprentie et une assujettie pour réglages plats soignés. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 16306-3

Cordonnier. On demande de suite un bon ouvrier régulier au travail. — S'adresser rue Jaquet-Droz 14. 16300-3

Emboîtages. On sortirait des emboîtages savonnets ordinaires par grandes séries. 16359-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Graveur. On demande de suite un bon millefeuilleur. Ouvrage suivi. — S'adresser à l'atelier Aliz Matthey, rue de la Paix 76. 16349-3

Demoiselle de magasin. On demande pour le mois de novembre, une jeune fille de toute confiance et parlant les deux langues. — S'adresser par écrit sous G. N. 16354, au bureau de l'IMPARTIAL. 16354-3

Cuisinière. La CUISINE POPULAIRE demande pour tout de suite une personne de 30 à 40 ans, robuste, pour faire la cuisine. Bons gages assurés. 16306-6

Commissionnaire. Une maison de la ville, place demande un garçon libéré des écoles et de toute moralité, comme commissionnaire. — S'adresser rue de la Paix 17. 16304-3

Commissionnaire est demandé pour faire les commissions de comptoir entre les heures d'école. — S'adr. 72, rue Léopold Robert, au 1^{er} étage. 16351-3

Jeune garçon libéré des écoles, robuste et de bonne conduite, trouverait de suite place rétribuée pour aider au magasin et faire les commissions. — S'adresser chez M. Henri Wægel, rue du Nord 115. 16365-2

Apprentie. On demande une apprentie polisseuse de boîtes argent. — S'adresser rue du Progrès 41. 16319-3

Jeune homme de 14 à 16 ans, est demandé de suite pour différents travaux; nourri et logé. — S'adresser à la Pâtisserie Steiner, rue Léopold Robert 74. 16328-3

Jeune fille libérée des écoles, est demandée pour St-Julien en Genevois. — S'adr. rue des Fleurs 28, au 2^{me} étage, ou par écrit chez Mme Lambert, Auto-Garage, à St-Julien en Genevois. 16320-3

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider au ménage. — S'adresser rue du Parc 33, au 1^{er} étage. 16355-3

Appartement. A louer pour le 31 octobre 1907, un appartement de 2 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, au soleil. — S'adresser rue de la Promenade 18, au 1^{er} étage, à gauche. 16322-3

Appartement. A louer de suite appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, jardin et petite écurie. Prix, 32 fr. par mois. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 94, au 1^{er} étage. 16314-3

Pour cas imprévu, à louer pour le 1^{er} appartement de 3 pièces, cuisine et dépendances, situé à proximité de la Gare. — S'adresser au magasin Sœurs Gasser, rue Léopold Robert 88. 16298-8

Logement. A louer un très beau logement de 3 ou 4 pièces en plein soleil. Situation exceptionnelle, quartier tranquille, avec vue étendue sur tout le village. Eventuellement, une chambre non meublée, complètement indépendante. — S'adresser chez M. Natermann, 7, rue des Tilleuls, près le bois du Petit Château, ou à Me Barbier, notaire, rue Léopold-Robert. 16332-3

Pignon. A louer pour le 31 octobre prochain, rue de la Paix 61, pignon de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances. Prix, 450 fr. — S'adresser à M. A. Guyot, gérant, rue de la Paix 48. 16296-4

Chambre. Jolie chambre bien meublée et chauffée, est à louer de suite à un monsieur de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 17, au 2^{me} étage, à droite. 16301-6

Chambre. A louer une jolie chambre meublée. — S'adresser rue de la Paix 55 bis, au 1^{er} étage. 16307-8

Chambre. A louer, pour le 1^{er} octobre ou plus tôt, une jolie chambre confortable à dame seule et travaillant dehors. — S'adresser jusqu'à 2 heures après midi, rue de la Paix 13, au 1^{er} étage, à droite. 16294-3

Chambre. Jolie chambre à louer à personne d'ordre, de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de l'Industrie 1, au 3^{me} étage, à gauche, entre midi et 1 h., et le soir après 6 heures. 16326-3

Chambre. A louer de suite, une belle chambre meublée, à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue du Pont 17, au rez-de-chaussée à droite. 16325-3

Chambre. A louer pour le 1^{er} octobre une chambre meublée, située au soleil, à une personne de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Doubs 119, au 1^{er} étage, à gauche. 16312-3

Chambre. A louer une jolie chambre bien meublée, au soleil. — S'adresser chez M. Emile Gerber, rue de la Paix 71. 16338-3

Chambre. On offre pour le 1^{er} octobre chambre et pension à deux messieurs travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 97, au 1^{er} étage. 16337-3

Chambre. A louer une jolie chambre meublée, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue du Parc 86, au 1^{er} étage, à droite. 16363-3

On demande à louer un appartement de 3 pièces avec cuisine, de suite et situé au centre de la ville. 16361-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour le 15 ou 31 octobre, un logement de 3 pièces, situé du côté de l'Abelle. — S'adresser chez M. Henri Haucter, rue A.-M. Piaget 67. 16342-3

On demande à louer un appartement de 2 ou 3 chambres, situé dans le quartier de l'Est. — Ecrire à M. Arioli, rue des Tilleuls 7. 16287-3

On demande à louer de suite une chambre non meublée, si possible au centre pour une Dame de moralité, pressant. — S'adr. rue de la Promenade 5, au rez-de-chaussée. 16311-3

Monsieur et une dame demandent à louer une chambre bien meublée; de préférence, indépendante. 16297-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer ou à acheter, suivant conditions, un tour à guillocher pouvant faire circulaire et ligne-droite; à défaut, une ligne-droite en bon état. — S'adresser à M. Louis Chatelain, à Sonviller. 16295-3

On demande à acheter des planches usagées mais pouvant encore servir à doubler une paroi, ainsi qu'un bois de lit à 2 places, en bon état. — S'adresser chez M. Jean Hirt, rue Dufour 8. 16308-3

Tour de mécanicien, grandeur moyenne et en parfait état est demandé à acheter, par Rode Watch Co, rue Jaquet Droz 47. 16313-3

On demande à acheter d'occasion une meule à aiguiser. — S'adresser rue des Moulins 2, au rez-de-chaussée, chez M. Charles Bauer. 16323-3

On demande à acheter une dynamo d'occasion, mais en bon état, pour nickelages. — Adresser les offres chez M. Henri Leuba, rue des Marronniers 22, Saint-Imier. 16343-3

On demande à acheter un établi à 4 places et des claires pour graveurs. — S'adresser à M. Louis Jeanneret, rue du Parc 5. 16350-3

Futaille. La Maison Miro Stauffer, Commerce de Vins et Spiritueux, rue du Rocher 12, achète tous jours de la bonne futaille. 11257-17

Occasion! A vendre une belle machine « Singer », 5 tiroirs, table rallonge, 6 mois d'usage. Prix fr. 220, cédée à fr. 110. — S'adresser rue du Manège 22, au 4^{me} étage. 16288-3

Régulateur. A vendre, beau et grand régulateur à poids, ayant coûté fr. 120 et cédé à moitié prix. — S'adr. rue du Manège 22, au 4^{me} étage. 16284-3

A vendre une bonne chienne courante, taille moyenne âgée de 6 ans, garantie chassant très bien. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 16310-3

A vendre un potager à bois, usagé mais en bon état. — S'adr. à M. Emile Zimmermann, à La Ferrière. 16317-3

A vendre 1 armoire à 2 portes, mat et poli, et une commode avec poignées; très bas prix. — S'adresser rue Numa Droz 53, au rez-de-chaussée, à droite. 16321-3

A vendre un canapé. — S'adresser chez M. Fleury, rue de la Paix 11, entre midi et 1 heure et le soir après 6 h. 16329-3

Vélo. A vendre en très bon état, une bicyclette de dame. — S'adresser rue Numa Droz 2, au 2^{me} étage, à droite. 16343-3

A vendre un régulateur, deux jeux de grands rideaux couleurs, belle table avec pieds tournés (bois dur). S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 16327-3

Magasin L. ROTHEN-PERRET, rue Numa Droz 139. **ALLIANCES** or 18 k. contrôlés. 8

Motocyclette. A vendre une motocyclette 3 HP, très peu usagée. Prix: 300 francs. — S'adresser sous chiffres M. G. 16016, au bureau de l'IMPARTIAL. 16016-1

A vendre un moteur 1 quart HP, une fournaine n° 7, une pointeuse pour plaques et une pointeuse pour émaux, le tout presque neuf et à très bas prix. — S'adresser rue du Nord 17, après 7 heures du soir. 16245-1

A vendre à bon compte, 1 canapé-lit parisien. — S'adresser rue Staway-Mollondin 6, au rez-de-chaussée, à droite. 15941-1

A vendre des lits riches et ordinaires, canapés et divans en moquette, chaise-longue, fauteuil pouvant se transformer en lit, un bel ameublement de salon (consistant en: un canapé, 2 fauteuils et 4 chaises recouvertes en moquette), lavabos et armoires à glace, buffets de service, secrétaires, bureau à 3 corps, tables à coulisses, rondes et carrées, buffets sapin et noyer à 2 portes, un grand tableau à l'huile représentant le « Château de Chillon », glaces, cadres, pupitres plats avec tiroirs, bureau à écrire genre américain, une poussette à 4 roues (10 fr.). lits d'enfants, régulateurs cathédrale, chaise percée, potagers avec barre jaune, ainsi que beaucoup d'autres objets d'occasion. — S'adresser à M. S. Picard, rue de l'Industrie 22. 15326-1

A vendre un beau chien d'arrêt. — S'adresser chez M. L. Biedermann, rue du Progrès 31, au Locle. 16108-1

Perdu 1 col en dentelles, à la rue des Armes-Réunies. — Le rapporter contre récompense, à l'atelier de repassages Stirmeman, rue Numa Droz 127. 16357-3

Perdu depuis La Ferrière au Cerneux-Veusil, un coussin de voiture. — Prière de le rapporter contre récompense, au Buffet de la Gare, La Ferrière. 16341-3

Perdu depuis les Hauts-Geneveys gare à Cernier, une montre or de dame. Prière de s'adresser au bureau de l'IMPARTIAL, contre récompense. 16158-1

Perdu de la rue de la Paix à la rue de la Serre, une ceinture jaune avec boucles de la même couleur. — Prière de la rapporter, contre récompense, rue Numa-Droz 81, au 1^{er} étage. 16175-1

Perdu il y a quelques jours dans les rues de la ville 6 montres or. — Les réclamer, contre frais d'insertion et désignation, rue de l'Industrie 23, au 2^{me} étage. 16218-3

Madame veuve Benoit et familles remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de deuil qu'ils viennent de traverser. 16330-1

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME) 2302 LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 18 Sept. 1907.

Nous sommes aujourd'hui, sans variations importantes, acheteurs en compte-courant, ou au comptant, sans frais de commission, de papier bancaire sur

Table of exchange rates for various countries including France, London, Germany, Italy, Belgium, Amsterdam, Rotterdam, Vienna, New-York, and Swiss banknotes.

Propriété rurale avec Restaurant

A vendre pour cause de deuil. — 16 poses de champ; restaurant bien achalandé, but de promenade du dimanche à la limite du Vignoble, belle vue. — S'adresser au Notaire H. A. Michaud, à Bôle. H-5477-N 1630-2

Advertisement for 'Lessive Schuler' laundry soap, featuring a decorative border and text describing its ammonia-based and eucalyptus scent.

Cystite chronique, ardeur d'urine. En réponse à votre demande je vous atteste avec plaisir que vous m'avez radicalement guéri par votre traitement par correspondance de mon mal: cystite chronique avec des douleurs à la vessie, la strangurie, l'urine trouble avec dépôt, purulente et piasement de sang, quoique je sois âgé de 60 ans.



Porte-feuilles

en peau, qualité soignée, avec et sans applique. 4517-23*

Carnets de visites

à cigares, cigarettes

BUVARDS

avec appliques argent et bronze

Bijouterie-Orfèvrerie

RICHARD-BARBEZAT 33, Rue Léopold Robert, 33



Transports de Pianos

QUI se chargerait, par contrat et pour une fabrique, du transport de pianos dans la Chaux-de-Fonds, de la Gare à domicile. — Adresser offres avec prix, sous chiffres A. X. 1873, Poste restante, BIENNE. 1620-1

ORCHESTRE

Bon PIANISTE désire entrer dans un petit Orchestre, ne jouant que pour noces et soirées privées. — Adresser offres, sous chiffres X. R. 16122, au bureau de l'IMPARTIAL. 16122-2

Enchères publiques

de Bois aux Brenetets

Vendeurs: MM. JOSET & BOURQUIN. Date: Lundi 23 Septembre 1907, à 1 1/2 heure après midi. Détail: 400 stères foyard et sapin (cartilage, rondins et branches.) 8 tas charbonnage. Terme: 4 mois sous bonnes cautions. Le Greffier de Paix, 16159-4 G. Henrioud.

SIROPS de Fruits

aux Framboises, Grenadines, Cassis, Citronnelle, etc. se font sans grande peine avec les extraits de fruits purs de la 11778-4

Droguerie Neuchâteloise

Perrochet & Cie 4, Rue du Premier-Mars

Visiteur. Acheveur-Lanternier, preuves d'aptitudes à disposition, Joueur d'émérite pour savonnettes or en tous genres, cherche changement. — Adresser offres, sous chiffres X. Z. 16131, au bureau de l'IMPARTIAL. 16131-3

HORLOGER expérimenté, connaissant à fond la montre simple et compliquée, ainsi que l'achèvement de la boîte or, cherche place stable comme chef de fabrication moderne ou comme visiteur. — Offres par écrit sous chiffres C. M. 16181, au bureau de l'IMPARTIAL. 16181-2

Remonteur sérieux cherche place pour le 1er octobre, pour la petite pièce cylindre. — Faire offres sous chiffres W. W. 16140, au bureau de l'IMPARTIAL. 16140-2

Qui pourrait sortir régulièrement des remontages ancre, bon courant. On se chargerait des acochages d'échappements après dorure. — Adresser les offres à M. Paul Jacot, Jaluse 461, Le Loois. 16128-2

Dame demande pour faire à domicile, travail facile, tricotage de bas ou petite partie de l'horlogerie. — S'adresser rue du Versoix 9, au rez-de-chaussée. 16155-2

Rehappements à ancre. — Bon planificateur désire entrer en relations avec bonne maison de la place. — S'adresser rue des Terreaux 21. 16139-2

Tailleur se recommande pour du travail en journées. — S'adresser chez Mlle Flora Georges, rue des Basses 8. 16142-2

Horloger connaissant à fond les pièces ancre et cylindres, demande place où il aurait l'occasion de se mettre au courant de l'achèvement. — Adresser offres sous chiffres A. K. 15940, au bureau de l'IMPARTIAL. 15940-1

Jeune homme allemand, 20 ans, fort et robuste, cherche place dans bureau ou magasin de la localité, comme homme de peine. — S'adresser à M. Emile Wenger, Altenbergstrasse 44, Berne. 16132-1

Finissage de boîtes. — On entreprendrait des finissages de boîtes or en tous genres. Spécialités de boîtes dorées. — S'adresser rue du Progrès 129, au 2me étage. 16057-1

Décalqueur demande place stable, connaît la partie à fond. Entrée de suite. — S'adresser sous chiffres P. B. 16014, au bureau de l'IMPARTIAL. 16014-1

Apprentie. Pour une jeune fille de 15 1/2 ans, on demande une place pour lui apprendre les réglages. — S'adresser Brasserie du Cardinal, Place de l'Hôtel-de-Ville 11. 16049-1

Polisseuse. On demande une polisseuse de fonds argent pour des demi-journées, ou entièrement suivant entente. Bon gage à personne sérieuse. — Adresser offres sous chiffres ABC. 16157, au bureau de l'IMPARTIAL. 16157-2

Graveur. On demande de suite un ouvrier graveur, sachant faire le millefeuilles et champléver. 16179-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Remonteur pour la pièce cylindre soignée 11 à 12 lignes est demandé de suite. — S'adresser au Comptoir 19, rue Léopold Robert, au 1er étage. 16271-2

Jeune homme sérieux et de toute moralité, ayant quelques connaissances dans les travaux de bureau et de bâtiment, trouverait emploi de suite comme commis-magasinier. — S'adresser à MM. Dessoulay, rue de la Paix 58 bis. 16185-2

Aiguilles. On demande des jeunes filles, les de 14 à 16 ans. Rétribution immédiate. — S'adresser à la Fabrique, rue du Rocher 7. 16257-2

Lingères. On demande des apprenties et assujetties lingères. — S'adresser chez Mme Jules Ullmann, rue Léopold-Robert 53, au 1er étage. 16188-2

Commissionnaire sérieux est demandé dans importante maison d'horlogerie. — S'adr. sous chiffres K. L. 16160, au bureau de l'IMPARTIAL. 16160-2

Commissionnaire. Jeune garçon libéré des écoles, robuste et bien recommandé, pourrait entrer de suite comme commissionnaire dans maison de commerce de la localité. — S'adresser au Bureau Henri Wägeli, rue du Nord 115. 16094-2

Commissionnaire. On demande un jeune garçon ou une jeune fille, libéré des écoles, pour faire des commissions. — S'adresser rue Numa-Droz 31, au 2me étage. 16141-2

Cuisinière. On demande de suite une cuisinière. Bons gages. — S'adresser à l'Hôtel du Soleil. 16191-2

Cuisinière. On demande une cuisinière connaissant tous les travaux d'un ménage et une bonne d'enfants sachant coudre et repasser. Bons gages. S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 16152-2

Jeune fille de toute moralité, modeste et active, est demandée dans petit ménage soigné. 16263-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Bonne. Pour une famille de 3 grandes personnes on demande une bonne de toute moralité, sachant faire la cuisine et connaissant les travaux d'un ménage soigné. — Se présenter le matin de 10 heures à midi, ou le soir de 7 h. à 8 h., chez Mme Picard, rue Léopold Robert 52, au 2me étage. 16134-2

Femme de chambre sachant coudre et repasser est demandée pour le 10 octobre. Gages, 25 à 30 fr. par mois. — S'adresser à Mme Léon Uhlmann, rue de la Serre 10. 16188-2

Jeune fille. On demande pour fin septembre une jeune fille pour aider aux travaux d'un ménage soigné. Bons gages. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 16196-3

Finisseuse. On demande une bonne ouvrière finisseuse de boîtes or. Entrée de suite. — S'adresser rue de la Serre 25, au 2me étage. 15542-7*

Jeunes garçons. On demande un ou deux jeunes garçons, de 15 à 16 ans, pour travailler dans un atelier. Travail facile et bien rétribué. — S'adresser Gradnes-Crosettes 2, au 1er étage. 15653-4

Commis de fabrication bien au courant de la rentrée et de la sortie de l'ouvrage, est demandé dans comptoir de la ville. — Offres, sous chiffres T. T. 16177, au bureau de l'IMPARTIAL. 16177-1

Visiteur de rouages connaissant à fond la partie, est demandé de suite ou pour époque à convenir, par Rode Watch Co., rue Jaquet-Droz 47. 16052-1

On demande REMONTEURS de finissages, METTEURS en BOITES et POSEURS de CADRANS. Se présenter avec preuves de capacités. — S'adresser au Comptoir, rue Léopold Robert 48. 16102-1

Démonteur. Rouages pour pièces 12 lig. Fontainemelon, sont à sortir de suite en bonnes séries à démonter travaillant à domicile. 16178-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Acheveur. Qui se chargerait d'achever à domicile des grandes savonnettes or. Travail sérieux. — Adresser offres sous chiffres Z. M. 16008, au bureau de l'IMPARTIAL. 16008-1

Remonteur. MM. Junod fils & Cie, demandent pour fin septembre un remonteur capable pour ouvrage très soigné. 16012-1

Réglages. L'atelier de réglages de Mme Bialer-Wuilleumier, rue du Nord 8, demande de suite plusieurs bonnes ouvrières régluses. 16037-1

Finisseuse de boîtes argent est demandée de suite, ainsi qu'une jeune fille comme apprentie polisseuse. — S'adresser à l'atelier, rue Numa Droz 144.

Graveur. Place pour un bon champléver. — S'adresser à l'atelier, rue de la Charrière 12. 16007-1

Cadrans. On demande un bon dégrossisseur dans place stable. Ouvrage suivi. — Pressant. — S'adresser sous chiffres A. F. 16061 au bureau de l'IMPARTIAL. 16061-1

Fille de chambre. On demande une forte fille pour le service des chambres. Gages, 30 à 35 fr. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 16031-1

Servante. On demande de suite une bonne fille active, sachant cuisiner et faire un petit ménage. — S'adresser à M. Louis Coulet, rue Numa-Droz 88. 16194-1

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille robuste pour aider à la cuisine. — S'adresser rue de la Serre 71, au 1er étage. 16024-1

Servante. On demande une bonne fille, sachant faire un ménage. — S'adresser chez M. Taillard, rue du Parc n° 64. 16019-1

Jeune Fille. On demande de suite une jeune fille de toute moralité pour aider aux travaux d'un petit ménage. — S'adresser rue Numa Droz 53, au 2me étage, à gauche. 16053-1

Appartements. A louer pour le 31 octobre 1907, près du Collège de l'Ouest, de beaux appartements modernes de 2 pièces et alcôve. — S'adresser au Bureau rue du Nord 168, au 1er étage, de 10 h. à midi. 15914-10

Logement. A louer 1 logement de deux pièces et dépendances. — S'adresser rue des Tuileries 30, au 1er étage. 15487-4

A louer aux Hauts Geneveys, pour le 31 octobre 1907 ou époque à convenir, un rez-de-chaussée de deux pièces, cuisine et dépendances avec jardin. — Pour visiter le logement, s'adresser à M. Auguste Benoit aux Hauts-Geneveys, ou pour les conditions à M. E. Morel, instituteur aux Bulles, près de La Chaux-de-Fonds. 16106-2

Appartement. A louer pour cas imprévu, de suite ou époque à convenir, un appartement de 3 pièces, corridor éclairé, cuisine et dépendances. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 16189-2

Petit appartement rue Sophie Mairet 5, à louer pour le 31 octobre. — S'adresser à M. Joseph Blesi, rue Jaquet Droz 53. 16274-2

Appartement. A louer pour le 1er novembre 1907, un appartement, 2 pièces, cuisine, corridor et dépendances, eau et gaz, 80 fr. par mois. — S'adresser chez Mme Galland, rue du Nord 66. 16169-2

Quartier des Fabriques, à louer plusieurs appartements, pour tout de suite ou pour le 31 octobre 1907. — S'adresser Géralce L. Pécaut-Michaud, rue Numa Droz 144. 16123-2*

Logement. A louer au plus vite, un logement de 4 pièces, 3me étage, distribution très avantageuse. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 16156-2

Rez-de-chaussée de 3 pièces est à louer Place d'Armes 1, pour le 31 octobre. Confort moderne. — S'adresser à M. Th. Scher, rue du Versoix 3. 16197-3*

Pignon. A remettre, de suite ou époque à convenir, un pignon de deux chambres et cuisine. — S'adresser rue des Moulins 4, au 2me étage. 16118-2

Pignon de 3 chambres, cuisine et dépendances, est à remettre pour le 31 octobre ou époque à convenir, plus un atelier de suite; prix fr. 20. — S'adresser rue du Parc 83, au 3me étage. 16009-1

A louer pour le 31 octobre 1907, ou époque à convenir, rue du Parc 70, 2me étage de 3 chambres, alcôve éclairée, cuisine et dépendances. — S'adr. chez M. Charles Nuding, rue du Parc 70. 15774-2

Chambre. A louer une chambre meublée à une personne de toute moralité. — S'adresser rue du Progrès 63, au 2me étage, à droite. 16153-2

Chambre meublée à louer à monsieur tranquille et travaillant dehors. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 5, au 3me étage, à gauche. 16133-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à un monsieur honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue du Puits 17, au rez-de-chaussée, à gauche. 16178-2

Chambre. A louer de suite, 1 chambre meublée et chauffable. Pension si on le désire. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 40, au rez-de-chaussée. 16173-2

Chambres. A louer à 2 messieurs de toute moralité, deux chambres bien meublées, tout à fait indépendantes, au soleil et au centre des affaires. — S'adresser rue de l'Envers 28, au 2me étage. 16192-2

Chambre. A louer de suite ou époque à convenir, une chambre meublée, indépendante et au 1er étage. 16180-2 S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Local. A louer pour le 31 octobre 1907, un local à l'usage de magasin. — S'adresser rue du Collège 8, au 2me étage. 15951-4*

Chambre. Dans une famille sans enfant, où l'on parle français, on désire louer une chambre meublée à deux messieurs. — On offre aussi la pension. Soins maternels et vie de famille assurés. 13498-12*

A louer un beau premier étage de 3 ou 4 pièces, situé « au Succès », quartier des Fabriques. 14130-34* S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer, pour le 31 octobre, un beau logement de 4 pièces et dépendances, situé au soleil et au centre des affaires. — S'adresser à M. Georges DuBois, quincaillier, place de l'Hôtel-de-Ville 9. 10548-45*

A louer pour le 31 octobre, un petit logement d'une chambre, cuisine et dépendances, ainsi qu'un joli pignon neuf, formant le 3me étage, avec belle vue, composé de 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adr. à la Laiterie Centrale, rue des Granges 6. 16037-1

Chambre meublée à louer de suite, avec pension si on le désire, à un monsieur de moralité. 16039-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Chambre. A louer une jolie chambre meublée et indépendante, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors; situation centrale. 16056-1 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à louer pour cas imprévu, un logement de 3 chambres, avec jardin potager si possible. Solvabilité assurée. — Adresser offres sous chiffres A. Z., Poste restante. 16130-3

On demande à louer pour le 31 octobre un logement de 3 à 4 pièces, situé au centre de la ville. — S'adresser à M. Joseph Blesi, rue Jaquet Droz 53. 16275-2

On demande à louer pour le printemps prochain, dans le centre des affaires, un bel APPARTEMENT de 7 à 9 pièces, pour logement et comptoir. — Offres avec prix sous chiffres F. D. L. 16139, au bureau de l'IMPARTIAL. 16139-2

On demande à louer de suite un local ou un sous-sol pour un atelier de dorage, ainsi qu'une chambre meublée et indépendante. Pressant. — S'adresser rue D.-J. Richard 13, au 3me étage, à droite. 16166-2

Demoiselle de toute moralité et travaillant dehors, demande à louer pour la fin du mois, une chambre meublée, si possible avec pension, quartier de l'Abelle. — Pour renseignements, s'adresser Pension Keller, rue Fritz-Courvoisier 8. 16198-2

On demande à louer pour le 31 octobre un logement de 4 pièces. — S'adresser sous chiffres G.E.F. 16168, au bureau de l'IMPARTIAL. 16168-2

On demande à louer pour le 31 octobre 1907 un petit appartement pouvant être utilisé pour comptoir et bureau. 16125-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Dame seule demande à louer une chambre non meublée, avec part à la cuisine si possible. — S'adresser rue Numa Droz 105, au 3me étage. 16195-2 A la même adresse, une personne de confiance se recommande pour des heures.

Chambre et pension. — Jeune homme sérieux cherche à louer jolie chambre meublée avec pension, située à proximité de la Gare et dans famille honorable. — Adresser offres et conditions par écrit, sous chiffres J. S. 16058, au bureau de l'IMPARTIAL. 16058-1

Jeune homme cherche chambre et pension dans une honorable famille de la Chaux-de-Fonds. — Offres écrites sous A. 423 H., Poste restante, Neuchâtel. 16212-1

A vendre lits jumeaux à l'état de neuf, une table ronde, etc. — S'adresser rue du Puits 7, au 2me étage, à droite. 16124-2

A vendre un âne, avec ou sans attelage, ainsi que deux chèvres. — S'adresser Crêt-du-Loche 77. 16121-2

A vendre 2 lits complets et 200 bouteilles fédérales vides. 16149-2 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Baraque. A vendre la baraque à l'usage de bureau, au chantier du Collège des Crétets. — Adresser les offres par écrit, à la Direction des Travaux publics. 16147-2

Contrebasse à vendre avec la fourre. Bas prix. — S'adresser au Café Liniger, rue de l'Hôtel-de-Ville 7. 16144-2

GRAND MAGASIN Sagne-Juillard Léopold Robert 33 Sagne-Juillard Choix complet, 3612 1 Pendules, Réveils, Coucou, garantis.

Occasion! A vendre bon appareil photographique Camera, format 9 x 12, avec tous les accessoires. — S'adresser sous chiffres Z. 16190, au bureau de l'IMPARTIAL. 16190-2

A vendre machine à coudre, couverture de laine neuve, lampe à suspension. — S'adresser rue de la Serre 32, au 4me étage. 16187-2

A vendre deux lits jumeaux à fronton, 2 canapés à coussins, 1 canapé Hirsch, 1 secrétaire, 2 pupitres avec casier, 1 table de bureau, tables de nuit, 2 régulateurs, 1 potager avec grille, N° 11, glaces, tableaux, 2 lits d'enfant, 1 poussette à 4 roues, etc. — S'adresser rue du Premier-Mars 6, au rez-de-chaussée, à droite. 16163-2

A vendre quelques jeunes coqs et poussines, coucou de Malines. — S'adresser à M. Marin Claude, rue des Combettes 17. 16187-2

A vendre établi, outils et machine à régler. — S'adresser rue du Temple Allemand 79, au 2me étage. 16217-2

Motocyclette Peugeot 2 1/2 HP, à vendre très bon marché. — S'adr. rue du Doubs 6, au 3me étage, à gauche. 14712-19*

